IMAGES & MÉMOIRES

BULLETIN
n° 26 - Automne 2010

Sommaire

Éditorial p. 1

Activités p. 2
- Vie associative
- Manifestations et Publications

Les cahiers d'I&M p. 5

Études et points de vue :
- *Pascale Nourisson* : L'Afrique racontée au fil des perles p. 8
- *Stéphane Richemond* : À Bamako, d'une rive à l'autre du Joliba p. 14
- *Jean-Pierre Paulhac* : Pour en finir avec *Tintin au Congo* p. 19
- *Stéphane Richemond* : À la recherche du « Cliché du Photosphère » p. 22

Avis de recherche p. 24

Illustration de couverture : *Le port de Bamako.* Carte photo ; cachet au verso : "Photo HAUGUEL BAMAKO (Soudan) ".

Images & Mémoires est une Association loi 1901.

Siège social et Président
18 avenue des Courses, 78110 Le Vésinet - ☎ : +33 6 75 37 88 36

Rédaction du Bulletin
Rés. Les Chartrons, bât. B esc. A, 46 ter rue de Leybardie, 33300 Bordeaux
Adresser toute correspondance électronique à :
andrault.jean-michel@neuf.fr (ou jean-michel.andrault@wanadoo.fr) - ☎ : +33 6 85 28 40 96

Site Internet
Création : Isabelle DAUBIE - *Mises à jour* : Pascale NOURISSON
http://www.imagesetmemoires.com

Bureau I&M
Président : Stéphane RICHEMOND
Secrétaire-général : Jean-Pierre PAULHAC
Secrétaire-général adjointe : Pascale NOURISSON
Trésorier et Rédaction du Bulletin : Jean-Michel ANDRAULT
Conseillers : Patrice ARNAUD-BATTANDIER ; Babacar BATHIERY ; Didier CARITE ; Franck HOUNDEGLA ; Ghislain de la SAYETTE ; Christian LEWICKI ; Pascale NOURISSON ; Jean-Pierre PAULHAC ; Jánosz RIESZ ; Alain TIREFORT

Correspondants
Isabelle DAUBIE et Cyr DESCAMPS (Dakar) ; Sébastien PHILIPPE (Bamako) ; János RIESZ (Allemagne)

Adhésions

Cotisations 2009 et 2010 :			**Afrique CFA**
Normale	:	30 €	10 000 F
Etudiant, sans emploi	:	10 €	5 000 F
Bienfaiteur	:	à partir de 60 €	20 000 F

Les cotisations et achats d'ouvrages peuvent être réglés par virement bancaire sur le compte de l'association :
Société Générale Intendance Bordeaux : Compte 30003 00370 00037281611 72
Identification internationale : IBAN FR76 3000 3003 7000 0372 8161 172
Identifiant international de la banque (BIC) : SOGEFRPP

Réalisation du *Bulletin* : Jean Michel ANDRAULT

N° ISSN : 2105-1410

Les opinions émises dans les articles du *Bulletin* n'engagent que leurs auteurs.
Droits de reproduction réservés et soumis à l'autorisation d'*Images & Mémoires*.

Le Bureau d'I&M sort renforcé
de sa dernière Assemblée générale

Éditorial

Le 19 juin dernier, pour la troisième année consécutive, I&M a tenu son Assemblée générale avenue Jean-Jaurès, au restaurant Mama Africa. La participation était similaire à celle de l'année passée avec 19 membres présents. A ceux-ci, s'ajoutaient 33 pouvoirs qui nous ont permis d'atteindre le quorum de 25 % des adhérents dont la majorité, rappelons-le, habitent en province ou à l'étranger. J'en profite pour remercier ceux qui, en nous adressant leur mandat, ont permis à notre association de tenir valablement son AGO.

Les postes vacants au sein de notre Bureau ont été proposés. Ont été élus, à l'unanimité, pour une période de deux ans : Jean-Pierre Paulhac, Secrétaire général, Pascale Nourisson, Secrétaire générale adjointe et János Riesz, Conseiller. Les mandats des autres membres du CA arriveront à expiration l'année prochaine. Ainsi les problèmes de secrétariat qu'I&M connaît depuis quelques années semblent maintenant résolus. La forte progression depuis un an du nombre d'adhérents (+39 %) a été appréciée. Le rapport moral a été approuvé, ainsi que le rapport financier sous réserve de certification ultérieure.

Suite à notre AGO, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas africain à l'issue duquel János Riesz a prononcé un exposé intitulé : « *Condition humaine* de Léopold Senghor ou l'éducation du peuple sénégalais à la démocratie ».

Disons maintenant un mot de nos projets en cours. L'exposition *L'Afrique en Noir et Blanc du fleuve Niger au golfe de Guinée (1887-1892), Louis Gustave Binger explorateur*, que nous avons présentée au musée de Bamako, a fermé ses portes le 15 juin dernier. Nous devrions la convoyer à Abidjan en octobre prochain, juste après l'inauguration au Mali de l'exposition *Bamako 1960* à laquelle nous travaillons actuellement avec l'aide de Sébastien Philippe, notre représentant au Mali, qui en est le commissaire général. Par ailleurs, nous apporterons notre concours à l'exposition iconographique commémorative du cinquantenaire des indépendances africaines et malgache prévue à la fin de l'année à Paris et que devrait organiser l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.

Toutes ces expositions ont un caractère tout à fait exceptionnel par leur concentration sur une courte période, la programmation de l' « exposition Binger » à laquelle nous travaillons depuis longtemps s'ajoutant aux expositions commémoratives des indépendances. Elles ont demandé à notre association des efforts sans précédent que nous ne pourrions renouveler chaque année. Comme nous vous en avions précédemment informés (voir *Bulletin n°23*, hiver 2009-2010), et conformément au budget décidé par notre Bureau, nous avons aussi apporté à celles-ci notre concours financier, en particulier au niveau du tirage des affiches, flyers et agrandissements photographiques. Signalons cependant que les convoiements d'expositions ont été réalisés à l'occasion de voyages personnels et n'ont pas pesé sur le budget associatif.

Ces expositions sont conformes à nos objectifs de transferts d'images vers les pays d'outre-mer. Sous forme d'agrandissements photographiques et de fichiers numériques, ces images sont laissées aux musées concernés et ne sont jamais rapatriées.

Comme toutes les associations, I&M vit grâce aux cotisations de ses adhérents. Nous rappelons aux retardataires qu'ils doivent s'en acquitter rapidement. La fiscalité actuellement en vigueur permet à nos membres réglant leurs impôts en France une récupération de 66 % du montant de leur cotisation.

Je vous adresse mes amicales salutations.

Stéphane Richemond

Vie associative

Réunions de Bureau et Assemblée Générale

Notre Assemblée Générale s'est tenue comme prévu le samedi 19 juin dernier au restaurant Mama Africa, 48 avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Les élections au Conseil d'Administration ont permis de renforcer notre secrétariat. Une forte progression du nombre de nos membres sur une année a enfin été constatée. Nous l'attribuons aux efforts nouveaux de communication externe de notre Bureau et à la qualité de notre travail à tous.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité, de même les comptes sous réserve de leur certification, notre vérificateur des comptes habituel étant souffrant.

A l'issue de l'AGO, nous nous sommes retrouvés à 18 autour d'un repas africain pris sur place. János Riesz nous a ensuite présenté ses travaux nouveaux sur Léopold Senghor.

Notre prochaine réunion de Bureau se tiendra le samedi 18 septembre, à 9h30, au siège d'Images & Mémoires. L'ordre du jour prévu est le suivant :

1) *Approbation du compte-rendu de la réunion de Bureau du 18 avril*
2) *Approbation du projet de compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 19 juin*
3) *Proposition d'une réunion de Bureau intermédiaire courant novembre avec pour ordre du jour :*
   Règlement intérieur du Bureau, librairie (fixation des prix), bibliothèque (fixation d'un dépôt de garantie, frais de conservation éventuels à charge des emprunteurs), mise à jour de la nouvelle plaquette, bulletin d'adhésion, création d'une iconothèque. Membres bienfaiteurs, Membres d'honneur.
4) *Vie associative – Adhésions – Radiations*
5) Bulletins *n° 26 et 27*
6) *Avenir du CD-ROM de 1997*
7) *Implication d'I&M dans les expositions (ASOM, Bamako 1960, l'Afrique en N&B à Abidjan)*
8) *Promotion de l'association*
9) *Questions diverses*

Projets en cours

Notre association est impliquée dans l'organisation de trois expositions d'ici la fin de l'année 2010 :

1) ***Bamako 1960***, du 8 octobre au 15 décembre 2010, au musée de Bamako. Nous avons déjà déposé au musée la presque totalité des agrandissements exposés, ainsi que les projets d'affiche et de flyer. L'inauguration de l'exposition aura lieu le 7 octobre, à 17h00.
2) L'exposition ***L'Afrique en Noir et Blanc du fleuve Niger au golfe de Guinée (1887-1892)***, ***Louis Gustave Binger explorateur*** sera inaugurée à Abidjan le 13 octobre prochain, au musée des civilisations de Côte d'Ivoire. Nos partenaires au financement de cette expositions sont le Centre Culturel Français, la fondation Orange-Côte-d'Ivoire, le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France, l'université de Cocody (Abidjan)
3) Il est prévu que nous apportions notre concours à **l'exposition iconographique commémorative du cinquantenaire des indépendances africaines et malgache** que doit organiser l'Académie des Sciences d'Outre-Mer à la fin de l'année. Les crédits ont été reçus très tard et la question du lieu d'exposition n'est pas résolue à notre connaissance. Deux personnes devraient être salariées de l'ASOM pour organiser l'exposition. Suite à un appel aux candidatures, elles ont été déjà retenues.

Nos adhérents

Bienvenue à nos nouveaux membres :

• **244 Marc FLAMANT**, intéressé par l'iconographie de la Côte-d'Ivoire,
• **245 Jean-Michel FOREST**, collectionne les cartes postales anciennes de diverses régions
• **246 Marie-Odile BOYER**, intéressée par l'Indochine
• **247 Marie-Françoise DELAROZIÈRE**, auteur de nombreuses publications dont un ouvrage de référence sur les perles d'Afrique
• **248 Guy LE CARPENTIER**, spécialisé dans l'iconographie du Gabon

• **249 Fructueux AHO**, directeur du lycée technique Mamadou Fofana Coulibaly de Cotonou, intéressé par l'iconographie du Dahomey,

• **250 Arcadius K. DOSSOU-YOVO**, intéressé par l'iconographie du Dahomey

• **251 Catherine MARTIN-PAYEN**, intéressée par le Bénin, le Burkina, le Congo, la vieillesse dans les pays du sud

• **252 Daniel GRANIER**, intéressé par l'iconographie, les statues et masques de la Haute-Volta

• **253 Marianne BERT**, intéressée par l'iconographie, les parures, statues et masques de l'Afrique de l'ouest

• **254 Christelle Alisson MEKAMVE**, du Cameroun, étudiante en conservation du patrimoine à l'École du Patrimoine africain de Porto-Novo

Promotion de l'Association

A l'occasion d'un voyage en Afrique de l'ouest, nous avons rendu visite aux responsables de quelques institutions auxquelles nous avons présenté notre association. Citons la mairie de Cotonou, dont nous avons rencontré le Secrétaire général adjoint Arcadius Dossou-Yovo, et l'Ecole du Patrimoine Africain de Porto-Novo où nous avons rencontré Baba Keita, le nouveau directeur qui succède à Alain Godonou, Ismailou Baldé, le responsable de la formation, ainsi que Franck Ogou, le directeur du Jardin des Plantes (rattaché à l'EPA), déjà membre d'I&M. Nous avons aussi eu l'occasion de nous entretenir avec Aldiouma Yattara, directeur du musée du Sahel (Gao). Ces contacts nous ont été facilités par Joseph Adandé, professeur d'histoire de l'Art à l'EPA et adhérent de longue date à I&M. Nous avons eu aussi l'occasion de rencontrer notre adhérent Max Faladé, auteur du site *www.peuplesnoirs.org* et du dvd *Le nouveau départ du tam-tam Adjohoun*, un film d'une grande qualité pédagogique. Nous avons eu de même un entretien avec Marie-Cécile Zinsou, présidente de la fondation Zinsou et nous avons envisagé une collaboration pour la réalisation d'expositions iconographiques. Plusieurs adhésions ont été enregistrées sur place.

A Ouagadougou, nous nous sommes rapprochés d'Alimata Sawadogo, directrice générale du musée national du Burkina Faso, ainsi que de Jean-Paul Koudougou, directeur du musée de la musique. Nous avons envisagé une collaboration en vue d'expositions d'images dans ces musées. Nous avons rencontré Daniel Granier, retraité de l'Éducation nationale, et Marianne Bert qui dirigent l'hôtel *Le Karité bleu*. Ces nouveaux membres ont accepté de nous représenter au Burkina Faso. Précisons qu'ils organisent déjà des expositions au *Karité bleu.* Nous pourrons étudier la réalisation d'expositions communes.

Notre voyage s'est achevé là où il avait commencé, à Bamako. Nous y avons rencontré le colonel Séga Sissoko, directeur général du nouveau Musée des Armées, Samuel Sidibé, directeur général du Musée national du Mali et Madame Korotoumou Coulibaly, conseillère du ministre de la Communication et des nouvelles Technologies dont va dépendre le futur Musée de la Poste.

S.R.

Manifestations et Publications

Expositions et salons

• **Les missions André Citroën : La Traversée du Sahara, la Croisière jaune & la Croisière noire**

La collection Louis Audoin-Dubreuil, chef en second des missions, sera dispersée par l'étude Aguttes, **le dimanche 17 octobre 2010, à l'hôtel Drouot**. La vente comprendra environ 300 lots parmi lesquelles des œuvres d'Alexandre Iacovleff, des objets utilisés lors des missions (malles, cantines…) et rapportés des expéditions, des centaines de photographies et de plaques de verre, des affiches et objets publicitaires édités à l'époque, des carnets de route manuscrits, des cartes…

• **L'exposition Fleuve Congo - art d'Afrique centrale** qui se tient au musée du quai Branly **fermera ses portes le 3 octobre prochain**. Elle présente et analyse les arts premiers de l'aire de la civilisation bantoue, du sud du Cameroun à l'Angola comprenant le Gabon, les Congos Brazza et Kinshasa.

Ouvert les mardis, mercredis, dimanches de 11h à 19h, les jeudis, vendredis et samedis de 11h à 21h.

• Le **58ème Salon de la carte postale, de la numismatique et du vieux papier de collection NUMICARTA** se tiendra les **vendredi 24 et samedi 25 septembre** au Palais omnisports de Bercy, salle Marcel-Cerdan. Métro Bercy 10h-19h. Entrée 8 euros.

• Le prochain **Salon du Livre et des Papiers anciens** se tiendra à l'Espace Champerret, salle Freycinet, place de la Porte Champerret, Paris 17ème, **du 22 au 31 octobre 2010**, de 11h à 19h, sauf le 31 octobre (fermeture à 17h00). Métro porte de Champerret (ligne 3). Bus 92, 93, 163, 164, 84. Entrée 8 euros.

• Le musée de Borda à Dax a présenté du 28 mars 2009 au 7 février 2010 une exposition intitulée ***Mémoire d'Afrique*** d'objets africains consacrés aux souvenirs du voyage que le Ministre des Colonies Raphaël Milliès-Lacroix a effectué en AOF, en 1908. La visite virtuelle de l'exposition est toujours possible sur le site : www.dax.fr/default.asp?IDPAGE=867&cnf=10|375C31D4

Nous remercions Alain Klein de cette information.

• Le 37ème congrès de la **Société d'histoire coloniale française** se tiendra à Toronto du 2 au 4 juin 2011. Il aura lieu sur le campus central de l'Université de Toronto. Le thème principal sera «Liens et continuités entre les premier et second empires coloniaux français », mais comme toujours, des propositions de communication sur d'autres aspects de l'histoire coloniale française peuvent aussi être adressées. Les propositions doivent être envoyées par courriel à l'adresse suivante : eric.jennings@utoronto.ca et seront ensuite distribuées au comité de sélection. La date limite pour les propositions de communication sera le **15 octobre 2010.** N'hésitez pas à consulter le site Internet de la Société pour de plus amples informations (http://www.frenchcolonial.org). Si vous avez des questions sur l'adhésion à la Société, contactez Jennifer Palmer (jpalmer@uchicago.edu). Si vous avez des questions sur l'organisation du congrès, contactez eric.jennings@utoronto.ca

• Le **musée Dapper**, 35bis rue Paul Valérie, 75116 Paris, présentera du 10 novembre 2010 au juillet 2011 une exposition intitulée ***Angola, figures de pouvoir***. 140 œuvres seront présentées à cette occasion.

• **Marie Hélène Degroise**, ancienne conservatrice du patrimoine aux Archives Nationales d'Outre-Mer qui avait beaucoup contribué à la réalisation de l'exposition L'Afrique en Noir et Blanc nous fait part de la création de son **nouveau site d'images** : http//www.photographesenoutremer.blogspot.com

Publications de nos adhérents et amis

• **Guy THILMANS**, ***Facts about Slavery***, éditions du Musée Historique du Sénégal (Gorée), IFAN Ch.A. Diop 2010. Il s'agit de la traduction du livre *Informations sur l'esclavage*, publication posthume de l'anthropologue Guy Thilmans (1922-2001). L'iconographie de l'ouvrage est due à Pierre Rosière, la mise en forme à Françoise et Cyr Descamps. Ce livre peut être acquis pour 5 000 francs Cfa (7,50 €) au musée historique du Sénégal (Gorée) ou dans les librairies *Les Quatre Vents* et *Clairafrique*.

Visitez et faites connaître notre site : **www.imagesetmemoires.com**

Les cahiers d'Images & Mémoires

Toute dernière production d'I&M, *Les cahiers d'I&M* sont des publications non périodiques destinées à des études plus approfondies et couvrant un champ plus large que nos *Bulletins* trimestriels. Chaque *Cahier*, en s'appuyant autant que possible sur des images, traite d'un sujet particulier dans le domaine de l'histoire, de la géographie physique et humaine, de l'ethnographie des pays d'outre-mer. Au travers de regards croisés entre Européens et ultramarins, les thèmes de l'orientalisme, de l'africanisme… y trouvent aussi leur place.

À la différence des *Bulletins* le service des *Cahiers* n'est pas inclus dans la cotisation annuelle. Chaque numéro peut être acquis séparément. Le premier tirage varie en fonction de l'idée que nous nous faisons de sa diffusion (en moyenne de 20 à 40 exemplaires), des retirages étant évidemment possibles.

Trois *Cahiers* sont d'ores et déjà parus depuis le printemps. De pagination variable, au format 21x29,7 cm, ils couvrent des thèmes très différents et proposent des études longues abondamment illustrées en noir et blanc et couleurs. Il nous a paru utile d'en faire une présentation un peu plus détaillée[1].

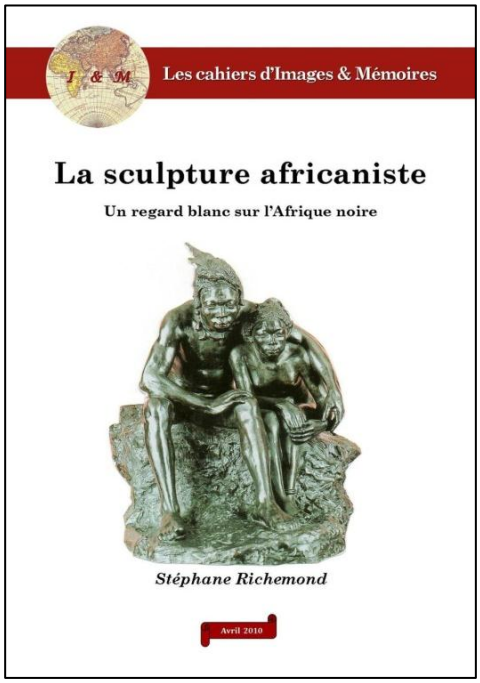

Stéphane RICHEMOND, *La sculpture africaniste – Un regard blanc sur l'Afrique noire*.
Paris, I&M, avril 2010. 28 pages, illustrations couleurs.

De la même façon qu'il est convenu d'attribuer un caractère orientaliste à toute création ayant un rapport plus ou moins étroit avec les régions de l'Est ou du Sud de la Méditerranée, on qualifie d'africaniste toute œuvre réalisée par un artiste occidental sur le thème de l'Afrique noire. C'est dans ce cadre très large, n'imposant aucune autre restriction, que se place Stéphane Richemond pour dresser un panorama de cette forme singulière d'expression artistique.

L'africanisme trouve ses racines dans la fascination des Européens pour l'Orient, rêvé, fantasmé, mythifié et visité. Dans le domaine artistique, le courant orientaliste prit naissance au XVIIème siècle et s'affirma aux XVIIIème et XIXème siècles. Son influence se fit sentir dans la peinture, la sculpture, la gravure, la photographie, mais aussi les arts décoratifs, l'architecture...

Les expéditions à la découverte de contrées lointaines et l'expansion coloniale qui marquèrent le XIXème siècle contribuèrent à sensibiliser les Européens au continent noir et à renouveler leur imaginaire. L'engouement pour les grandes expositions qui fleurirent alors renforcèrent cet attrait pour l'Autre et pour l'Ailleurs.

À cette même période, l'art s'affranchit peu à peu des conventions ; Rome et la Grèce antiques cessèrent d'être les seules références en la matière. Une multitude de prix, de bourses d'étude et d'associations virent le jour pour soutenir des projets, inviter les artistes au voyage et, par la même occasion, servir la cause de la «Grande France» et asseoir la propagande coloniale. Dans cette mouvance, de nombreux sculpteurs gagnèrent en notoriété. Les styles sont très différents selon les artistes et les époques, seule la thématique est commune à l'ensemble des œuvres. L'africanisme, de même que l'orientalisme, ne constituent donc pas des mouvements artistiques tels que le Réalisme, l'Art nouveau et l'Art déco, qu'ils ont seulement épousés sans les contrarier.

L'intérêt des sculptures africanistes dépasse le cadre artistique. Le marbre ou le bronze conservent la mémoire des relations qui se sont établies entre Européens et Africains. Ces œuvres, habitées par l'esprit de ceux qui les ont inspirées ou façonnées, résonnent, aujourd'hui encore, comme un lointain écho. De ce point de vue, et même s'il ne s'agit pas d'images au sens strict, l'étude qui leur est consacrée trouve une place légitime dans un *Cahiers d'I&M*.

[1] Les textes de présentation reprennent la 4e page de couverture, et sont de Pascale Nourisson.

Rémi CLIGNET, Philippe DAVID, *Deux « Villages sénégalais » de la Belle Époque – Dijon 1898, Clermont-Ferrand 1910.*

Paris, I&M, juin 2010. 32 pages, dont 12 pages d'illustrations couleurs.

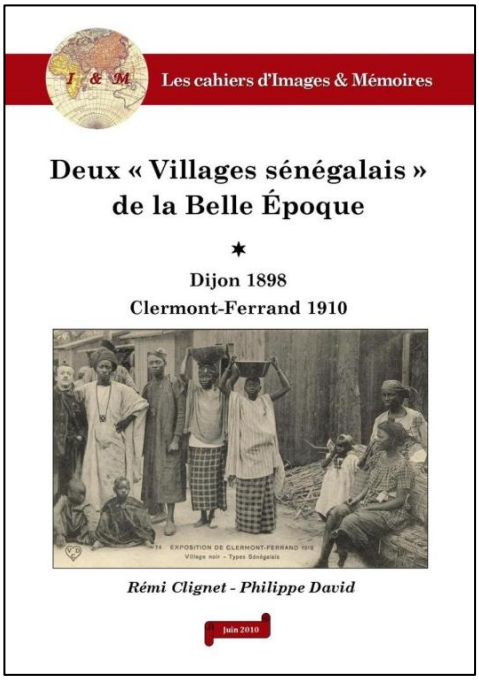

À partir du milieu du XIXème siècle, et pendant un siècle, des expositions d'envergure nationale ou internationale se multiplient dans toutes les grandes villes d'Europe et d'Amérique. Ces démonstrations de prestige se veulent « l'expression d'un message d'intérêt universel ; une expérience éducative et récréative ; des laboratoires d'expérimentation montrant l'extraordinaire et le nouveau ». Les pays organisateurs rivalisent dans la démesure pour aménager l'espace et le transformer en théâtre grandeur nature où se côtoient hommes politiques, inventeurs, scientifiques, industriels, architectes, artisans, ouvriers, commerçants, artistes…

Au tournant du XXème siècle, les puissances européennes se développent dans un climat d'optimisme et de confiance dans le progrès. A l'heure du grand partage colonial, ces manifestations soulignent leur suprématie grandissante en même temps qu'elles suscitent, entre les participants, échanges et émulation. Tout ce qui est produit par la main de l'homme ou émane de son esprit est mis en avant. Dans les sections dévolues aux contrées exotiques, le visiteur dépaysé s'imagine en Inde, en Chine, au Japon ou encore dans une colonie d'Extrême-Orient ou d'Afrique. Et, poursuivant l'aventure, il peut approcher ces étranges étrangers qui jouent leur propre vie sur les scènes éphémères de ces «exhibitions ethnographiques».

Les « Villages noirs » à la française s'inscrivent dans cette démarche. Là, comme partout où il est question de relations humaines, rien n'est ni tout à fait noir, ni tout à fait blanc, mais assurément complexe. Les motivations des uns et des autres sont souvent ambigües, les sentiments qui les animent contradictoires. Les textes et les images qui témoignent de ces rencontres uniques en leur genre sont riches d'enseignements, mais ils doivent être abordés avec la distance nécessaire

pour éviter les jugements hâtifs, erronés, caricaturaux ou partisans ; il importe aussi de les replacer dans le contexte général de l'époque, en tenant compte des spécificités locales ou régionales, parfois déterminantes.
En 1986, Images & Mémoires a entrepris un travail de recherche sur ce thème. Un ouvrage de synthèse a été publié en 2001 aux Editions Karthala, complété par plusieurs monographies.

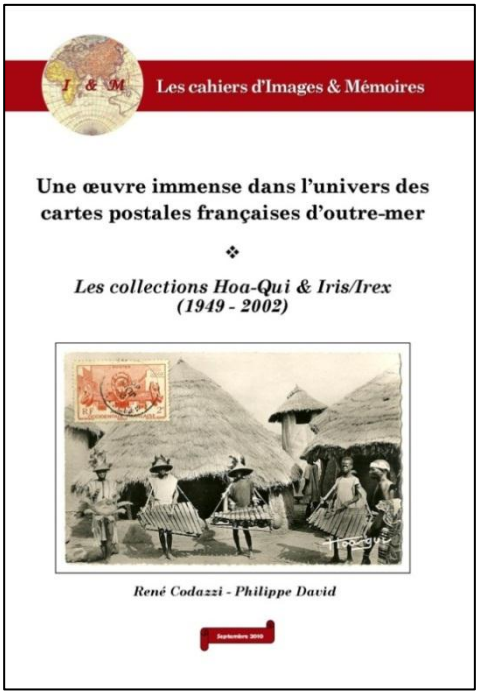

René CODAZZI, Philippe DAVID, *Une œuvre immense dans l'univers des cartes postales françaises d'outre-mer – Les collections Hoa-Qui et Iris/Irex (1914-2002).*
Paris, I&M, septembre 2010. 32 pages, dont 12 pages d'illustrations couleurs.

Hoa-Qui, un nom étrange aux consonances exotiques. Pour le novice, il fait rêver et invite aux voyages lointains. Pour le collectionneur, il résonne comme une énigme et attise la curiosité. On apprendra que c'est au Vietnam qu'il a été attribué pour la première fois à un photographe français, résolument secret sur sa vie et aimant à cultiver le mystère qui entoure son nom.

Dans un contexte de fin de deuxième guerre mondiale, ce jeune diplômé de l'Ecole de Photographie de Paris est envoyé en Afrique pour une mission qui marque la naissance d'une véritable passion pour ce continent et le début d'un parcours professionnel remarquable, tant par l'abondance que par la qualité des clichés réalisés.

La première société Hoa-Qui, fondée en 1949, produit plus de 4 000 cartes postales, en noir et blanc puis en couleurs, reconnaissables à l'insigne du chardon figurant au verso. En 1960, la branche édition de la société Hoa-Qui est vendue à "Hélio-Cachan" puis, après la fermeture de celle-ci vers 1975, elle est reprise par Iris/Irex dont l'activité se poursuit jusqu'au début des années 2000. Pendant cette longue période, une collaboration se maintient avec le photographe qui a conservé son agence photo et continue à fournir de nombreux clichés.

En 1982, l'agence photo Hoa-Qui est cédée au photographe Michel Renaudeau, qui garde le même nom pour sa nouvelle société, mais lui choisit pour emblème un pélican stylisé.

Ainsi, pendant plus de quarante ans, Hoa-Qui poursuit son œuvre photographique avec un talent et une ténacité qui n'ont d'égale que sa discrétion. Il nous livre au total plus de 12 000 cartes postales qui, pour les deux tiers d'entre elles, concernent l'Afrique, son continent de prédilection. Dans cet ouvrage, René Codazzi et Philippe David lèvent le voile sur une partie du mystère Hoa-Qui et nous guident à la découverte d'une œuvre authentique et féconde.

Les Cahiers d'I&M sont accessibles sur commande, au prix unitaire de **10 € pour les adhérents** et **de 15 € (port compris)** pour les non adhérents.
Les commandes sont à adresser à : Pascale NOURISSON, 91 bis rue Truffaut, 75017 Paris.

L'Afrique racontée au fil des perles

par Pascale Nourisson

Dans son acception la plus large, le terme perle désigne tout objet de petite taille, percé et susceptible d'être enfilé. Une perle se définit par le matériau qui la constitue, ses dimensions, sa forme, sa couleur, son décor…, autant de variables qui peuvent se combiner à l'infini. Chaque perle est l'expression d'une de ces innombrables combinaisons.

L'histoire des perles se confond avec les origines de l'humanité. Les plus anciennes perles connues sont des dents d'animaux incisées et portées en pendentif datant de 38 000 ans. Elles sont présentes absolument partout dans le monde et les matériaux les plus divers servent à les confectionner : graines, coquilles, os, ivoire, corail, pierres, métaux, verre… sans oublier la nacre des perles de culture[1]. Mais le verre est de loin le plus répandu et celui qui fournit la plus grande variété de modèles.

La fabuleuse odyssée des perles d'Afrique

La majorité des perles qui abondent sur le continent africain n'en sont pas originaires. Ponctuellement, des graines, des coquillages, de l'os sont récoltés et percés sur place ; certaines ethnies sont réputées pour leurs bijoux comprenant des perles en or, en argent ou en bronze, et il existe des petits foyers de fabrication de perles de verre au Ghana, au Nigéria, en Mauritanie, mais ces productions restent négligeables.

Dès l'Antiquité, les échanges commerciaux sont très actifs et des perles, principalement en verre, venant d'Égypte et de l'Empire romain, et aussi de Chine ou d'Inde, parviennent en Afrique noire par les caravaniers qui traversent le Sahara afin de se procurer du sel, du fer, des épices.

Au 5e siècle, les invasions barbares entraînent la chute de l'Empire romain d'Occident dont les manufactures périclitent au profit des verreries indiennes. Les îles Maldives deviennent le principal fournisseur de cauris, des petits coquillages qui acquièrent le statut de monnaie d'échange. Et, une fois percés, ils sont largement utilisés en tant que perles.

◄*Comptage de cauris au Niger. Ces coquillages de la famille des Cypraea (appelés aussi porcelaines), ont eu, à partir du 9e siècle jusqu'au début du 20e siècle, une fonction monétaire dans toute l'Afrique et ont servi à la confection de nombreuses parures. Les cauris constituent de bons indicateurs, dans le temps et dans l'espace, du cours des marchandises. Rien que pour les régions du Golfe de Guinée, la demande est estimée, certaines années, à plus de 200 tonnes !*

Carte postale éditée par M. Simon, à Djenné (après 1903).

Quant à l'Empire romain d'Orient, il continue jusqu'au milieu du 15e siècle à fabriquer et à exporter quantité de perles aux décors influencés par l'Islam. L'essentiel du trafic se fait par voie terrestre avec des relais par les grands fleuves africains, mais les voies maritimes gagnent peu à peu en importance. Les perles arrivent

[1] Les anglophones font la distinction entre "pearl" réservé aux productions des huîtres et autres mollusques perliers, et "bead" désignant tous les autres types de perles.

dans les grandes métropoles africaines du commerce où elles sont échangées contre l'or, l'ivoire… avant d'être redistribuées dans toutes les régions du continent.

Vers la fin du 15e siècle, les Portugais lancent le coup d'envoi des grandes expéditions européennes vers l'Afrique. Dans les régions colonisées, les populations autochtones sont employées par les colons comme main-d'œuvre pour l'exploitation de leurs terres ou échangées contre des produits africains. Une première forme d'esclavage s'établit alors. Puis, après la découverte des Amériques, les esclaves noirs sont très convoités pour cultiver les plantations du Nouveau Monde. D'abord portugaise puis hollandaise, anglaise et française, la traite atlantique se développe. Les navires négriers partent des ports de Bordeaux, Nantes, La Rochelle, les cales chargées de bimbeloterie et de pacotille (ce mot apparaît vers 1720). Parmi toutes sortes de marchandises, la verroterie constitue entre un tiers et un quart des cargaisons[2]. En arrivant sur les côtes africaines, les échanges s'instaurent sous le contrôle des chefs de tribus qui proposent leurs meilleurs sujets. Le troc a lieu sur le navire, transformé en véritable bazar flottant, ou bien à terre. Les esclaves achetés sont ensuite embarqués pour les Caraïbes ou le Brésil où ils sont voués aux travaux forcés dans les plantations de café, bananes ou canne à sucre. Enfin, les denrées coloniales sont acheminées vers l'Europe. La boucle est bouclée. De grandes Compagnies de commerce (Compagnies des Indes orientales et occidentales, Compagnie du Sénégal…) ayant des comptoirs sur le continent africain (Saint-Louis…) sont créées pour mener à bien l'ensemble des transactions. En France, ce commerce triangulaire se poursuivra plus ou moins clandestinement quelques années encore après l'abolition définitive de l'esclavage, décrétée en 1848.

Ainsi, pendant trois siècles, des tonnes de perles de verre se déversent en Afrique. L'achat d'un esclave répond à des règles très strictes. Pour pouvoir se livrer à ce commerce, une licence est nécessaire. Il faut aussi s'acquitter du droit de débarquer puis d'embarquer et faire des cadeaux aux intermédiaires africains. Des unités d'échange sont fixées. Il s'agit d'un assortiment de marchandises dont la nature et la quantité dépend du lieu, de la concurrence, et qui obéit aux lois de l'offre et de la demande. Selon les pays, les unités de compte en vigueur se nomment paquet, once, barre avec, très souvent, leur équivalent en cauris ou en poudre d'or. Pour les perles, l'étalon le plus fréquent est la masse qui équivaut à 125 grammes mais la cuillerée, la filière, le rang sont aussi utilisés. Les cotations et les préférences pour tel ou tel type de perles varient sensiblement d'une région à l'autre.

Venise, six siècles de suprématie inégalée

Plus de la moitié de la verroterie de traite provient de Venise, talonnée par la Bohème. Loin derrière arrivent la Hollande, l'Allemagne et les autres pays d'Europe. Après la prise de Constantinople en 1204, Venise sert de refuge aux verriers byzantins et prend le monopole du commerce international des perles de verre. En 1292, tous les verriers sont regroupés sur l'île de Murano et soumis à des règles draconiennes. A partir du 16e siècle, certains s'expatrient en Bohème puis en Hollande. Là, ils mettent à profit leur savoir-faire et ouvrent des fabriques de perles en tous points semblables à celles de Murano. En 1764, les 22 entreprises vénitiennes produisent plus de 2 tonnes de perles par semaine. C'est donc en milliers de tonnes que se chiffrent les exportations de perles de Venise vers l'Afrique pendant toute la traite négrière. Quant au nombre types de perles produit à Venise entre le 13e siècle et le 19e siècle, il est estimé à plus de 100 000 !

Ces perles de verre sont considérées par les négriers comme de la vulgaire pacotille fabriquée à bas prix par les mains expertes d'artisans de Venise ou de Bohème. Mais les couleurs chatoyantes et l'étonnante diversité des modèles séduisent les populations autochtones qui se les approprient rapidement[3]. La forte demande, générée par le commerce négrier, va se maintenir dans les empires coloniaux qui se mettent en place à la fin du 19e siècle. Dans les régions dont le passé est lié à la traite la demande reste forte et les administrateurs des

[2] Les inventaires des cargaisons des navires négriers renseignent à ce sujet. En 1725, la frégate *L'Expédition* emporte pour l'achat de 500 nègres : 20 000 livres de cauris, 50 livres de corail, quelques perles d'ambre, 2 000 livres de contrebrodés et un assortiment de rassades (ces deux termes, issus du vocabulaire de la Marine, désignent des variétés particulières de perles de verre). En 1788, le navire nantais *La Musette* apporte à Juda (aujourd'hui Ouidah au Bénin), pour l'achat de 480 Noirs vendus à Port au Prince : 48 640 livres de cauris, 21 livres de corail.

[3] Dans le *Voyage à Tombouctou* de René Caillé, en 1824, plusieurs passages font allusion aux perles : « Je donnais au guide des verroteries pour acheter du miel et du riz afin de régaler toute la caravane (…) Les femmes nous vendirent des oignons…, nous les payâmes de quelques cauris avec lesquels elles achetèrent des verroteries pour leurs parures (…) En pays mandingue, le prix d'un esclave est de 30 briques de sel, un baril de poudre et 8 masses de verroteries marron clair. »

colonies comprennent qu'ils ne peuvent faire l'économie des perles, celles-ci s'avérant indispensables pour payer les salaires, faire des cadeaux, acheter les denrées de première nécessité...[4]

Les anciens fournisseurs se trouvant en perte de vitesse, des manufactures, en France[5] et en Allemagne notamment, s'accaparent ce nouveau marché qui s'annonce lucratif. Puis, avec la monnaie de papier et les changements de mentalités, le commerce des perles amorce un déclin qui se poursuit jusqu'aux indépendances des États africains, dans les années 1960[6].

Étalage, nommé atekban en pays mina, qui présente l'ensemble des articles nécessaires au culte vaudou, dont une quarantaine de perles rituelles portant chacune un nom vernaculaire. Marché de Lomé (Togo).

Durant cette période, le commerce entre les puissances européennes et l'Afrique s'effectue grâce à d'importantes sociétés, les factoreries. Leur siège se trouve dans les capitales européennes et des filiales sont implantées dans les grandes villes africaines où se gère l'ensemble des opérations. Ces comptoirs sont très bien approvisionnés en perles. Des représentants du siège s'y rendent régulièrement pour proposer l'éventail des modèles disponibles afin de répondre à la demande et aux préférences des populations locales. Des détaillants se chargent ensuite de la redistribution aux différents maillons de la chaîne commerciale.

▲

L'Afrique, un continent de prédilection pour les perles

En Afrique, les perles sont remarquables par leur abondance et l'importance qu'on leur accorde. Elles sont portées aux oreilles, autour du cou, des poignets, des bras, de la taille, des chevilles, dans les cheveux… Celles qui sont rares ou investies de pouvoirs particuliers portent des noms vernaculaires distinctifs. Sur tout le continent, les perles ne sont pas seulement des parures obéissant à des goûts esthétiques individuels ou à la mode du moment, elles représentent une forme d'expression communautaire et accompagnent l'homme dans tous les aspects matériels et spirituels de son existence.

[4] En 1896, Baratier, dans ses souvenirs de la mission Marchand, relate que la dépense occasionnée par les porteurs s'élève à 16 000 cuillerées de perles. La même année, Emile Gentil chiffre ses besoins immédiats à 105 caisses de perles et écrit à l'administration de Bangui : « Jusqu'ici tout va bien dans la région, aucune discussion ne s'est élevée entre nous et les indigènes. Malheureusement, la situation est moins brillante au point de vue des perles qui vont manquer incessamment et, par suite, causer un arrêt, sinon une retraite. Je vous prie de faire l'impossible pour nous procurer quelques caisses de perles ; tout sera bon, même les noires et bleues dont vous ne trouvez pas le placement. »

[5] La Manufacture de Briare, dans le Loiret, connue jusque-là pour sa fabrication industrielle de boutons d'émail, étend à partir de 1864 sa production aux perles et développe ses exportations vers l'Afrique.

[6] Les notes relevées dans les archives soulignent bien l'évolution de la situation. En 1903, le gouverneur du Congo français fixe le salaire des fonctionnaires à 40 francs donnés en étoffes, sel et perles. En 1913, le stagiaire Darré, au Congo, remarque : « les perles sont des procédés politiques avec lesquels l'administration allemande espère tenir les indigènes sur ses territoires. » En 1954, Monseigneur Augouard note : « Inutile d'envoyer des perles quelconques, ça ne passe plus ! »

★Valeur esthétique :

Les perles sont des marques de beauté et d'érotisme, soumises à la mode et intervenant dans les jeux de séduction. Par la qualité de leur facture et leur prodigieuse diversité, ces parures témoignent de l'extraordinaire inventivité et du talent des artistes qui les ont confectionnées.

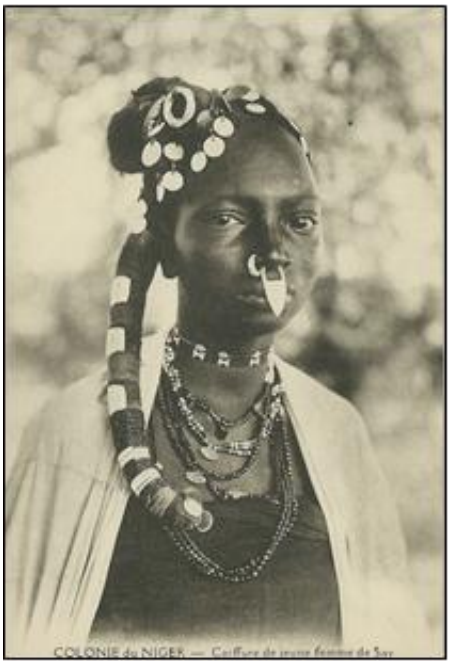

Ci-contre : *Coiffure et colliers de perles de verre, de métal et d'ambre.*
À gauche, *jeune femme de Say (Niger) ;*
à droite, *jeune femme toucouleur (Mali)*
►

◄ Ci-contre : *jeunes filles masaï (Kenya) portant des parures caractéristiques en perles. Les collerettes plates se composent de rangs de perles de verre, enfilées sur des supports métalliques, que séparent de fines lanières de cuir.*

▼ Ci-dessous : *Africaines en costume de fête. Ces élégants corselets de petites perles colorées sont portés notamment par les jeunes filles Masaï et Dinka en âge de se marier.*

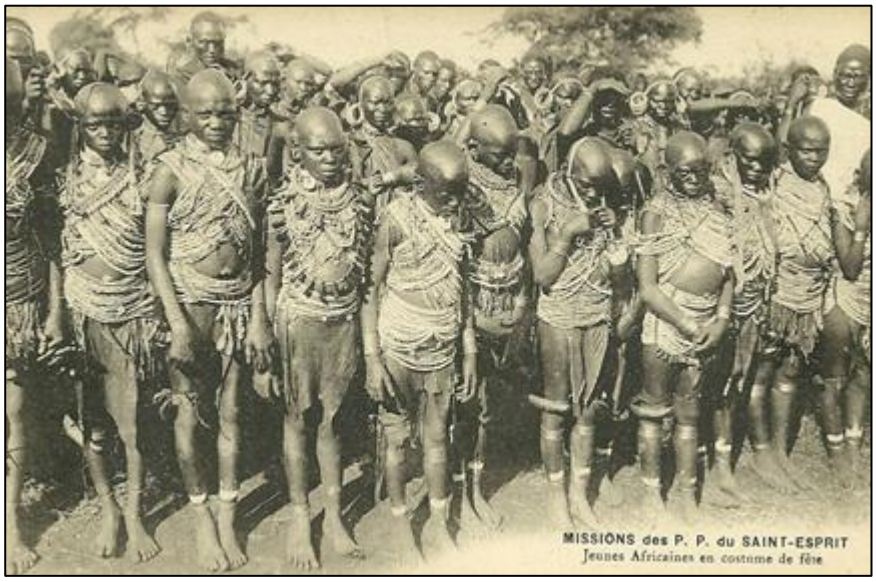

★Fonctions économiques et sociales :

Les perles sont des insignes du rang social, symboles de prestige et de richesse. Elles sont les attributs des rois, des chefs, des personnes hors du commun qui possèdent des bijoux ainsi que des vêtements et des objets perlés somptueux. Exhibés en public, ils incitent au respect et à une certaine considération, et contribuent à réaffirmer un statut social. Les perles ont aussi une valeur fiduciaire. Autrefois utilisées dans le troc, elles font aujourd'hui partie de la dot des jeunes mariées, des trésors que les vieilles femmes transmettent en héritage à leurs filles, et elles représentent un placement facilement monnayable en cas de difficultés.

◄Ci-contre : *exemple de grand masque éléphant réalisé par les Bamilékés du Cameroun. Ces fantastiques cagoules à motifs géométriques, entièrement perlées, sont portées par les membres de la Société de l'Éléphant, liée au pouvoir royal.*

▼Ci-dessous, à gauche : *Calebasse ornée de motifs animaliers en perles, servant de coffret à objets précieux (région Ashanti, Ghana).* À droite : *Les célèbres amazones du roi Béhanzin en costume d'apparat (Bénin, ex Dahomey) ;* carte postale Fortier.

★Fonctions rituelles et symboliques :

Les perles accompagnent tous les événements importants de la vie : naissance, mariage, funérailles… ; elles sont associées aux rituels sacrés qui caractérisent les religions traditionnelles en général et le culte vaudou en particulier. Des pratiques divinatoires, la géomancie par le « Fa » par exemple, font appel à un collier bien spécifique. Enfin, certaines perles, réputées avoir un pouvoir magique, voire thérapeutique, entrent dans la composition de charmes, talismans, amulettes et autres « gri-gri » assurant bonheur, protection, santé.

Ci-dessus : *Danse de féticheuses. Dans les régions du Golfe de Guinée, le long collier porté en travers du buste est associé au culte d'Heviesso (en langue mina), une des divinités majeures du panthéon vaudou, associé à la foudre et au tonnerre. Le collier est formé de paires de cauris, accolés dos à dos, alternant avec des petites perles noires, le tout complété par deux ou trois petites clochettes. Sur la tête s'ajoute un bandeau orné des plumes de perroquet rouge.* Carte postale Fortier.

Les perles dans le Vaudou africain

Le culte vaudou trouve ses origines en Afrique, dans les régions côtières du Golfe de Guinée. Pour ces peuples, le cosmos est un ensemble de forces, appelées « vaudous », qu'il est possible, en respectant scrupuleusement certaines règles, de capter, diriger, exploiter ou neutraliser. Les vaudous ressemblent aux hommes, avec leurs qualités et leurs défauts, et le panthéon est organisé d'une façon comparable à la société humaine. Le mot « vaudou » englobe une de ces entités, représentée avec l'ensemble de ses attributs, ainsi que la puissance invisible qui s'y rattache.

L'initiation des membres du clergé s'effectue dans un couvent ; elle débute par une mort symbolique suivie d'une renaissance qui se termine par le retour de l'adepte dans le monde des non initiés. Les perles font partie de la longue liste d'objets à se procurer en entrant au couvent. Celle-ci sont prescrites en fonction du vaudou auquel la novice est affiliée, et enfilées selon des séquences bien spécifiques. Une fois rassemblées, ces perles sont plongées dans l'eau lustrale puis consacrées. La fin de l'initiation est marquée par une cérémonie où l'initié(e), encore hébété(e), se montre en public, le corps littéralement couvert de ses perles rituelles.

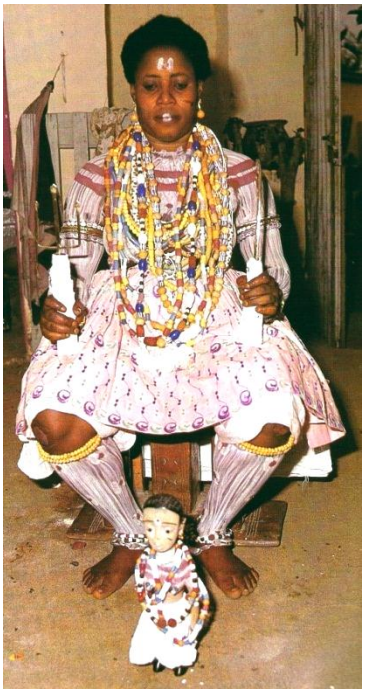

Sortie de couvent d'une jeune initiée (Glidji – Togo)

Les types de perles (bleues, blanches, jaunes et orangées) et les séquences d'enfilage indiquent qu'il s'agit d'une adepte liée au vaudou Dan Anydohoédo (nommé ainsi chez les Mina), matérialisé par l'arc en ciel unissant le ciel et la Terre. En synergie avec d'autres vaudous, il met les choses en mouvement ; le feu devient foudre, l'air devient vent, l'eau s'anime en vague…Au premier plan, une statuette votive à l'effigie du vaudou ►

Dans leur vie de tous les jours, les adeptes ne portent que quelques bracelets et colliers témoignant de leur appartenance à tel ou tel vaudou et de leur grade dans la hiérarchie religieuse, mais elles ressortent leur parure complète lors des diverses cérémonies qui ponctuent le calendrier religieux.

◄*Procession de prêtresses dans une rue de Lomé (Togo). Pour l'occasion, les adeptes arborent leurs colliers et bracelets rituels. La maîtresse de cérémonie ne porte pas de perles, juste une ceinture de feuillage, et veille au bon déroulement du défilé.*

La plupart du temps, une perle isolée n'est pas significative. Il faut considérer l'ensemble des enfilages portés par la personne et, pour chacun d'eux, la séquence. En raison de la diversité des modèles et de l'infinité des combinaisons possibles, les perles ont une véritable fonction de langage. Selon le principe même de tout langage, le sens n'est pas donné par un signe mais par une combinaison de signes placés dans un ordre précis, et il se complexifie quand on passe d'un niveau à un niveau supérieur. D'après cette logique, chaque perle peut être comparée à une lettre, la séquence d'un collier ou d'un bracelet à un mot, et l'ensemble des enfilages portés par la personne à une phrase. Partout où les perles font partie intégrante de la culture, elles transmettent donc un message et reflètent l'appartenance sociale, culturelle et religieuse des utilisateurs. Toutefois, le sens de ce message varie en fonction du contexte et des époques ; une perle, un collier ou un objet perlé n'ont pas la même signification partout. A condition d'avoir les clefs pour déchiffrer ce langage, il est possible de faire une lecture de ces sociétés à partir des perles que portent les individus qui les composent et ainsi, dans une certaine mesure, de mieux les comprendre.

A Bamako, d'une rive à l'autre du Joliba

par Stéphane Richemond

Les années 20 furent l'occasion de grands travaux sous l'impulsion du gouverneur général Henri Terrasson de Fougères. La ville de Bamako s'était jusqu'alors principalement développée sur la rive gauche du Niger[1], la droite, très peu lotie, n'était accessible qu'à l'aide de bacs indigènes.

Le problème du bac n'était pas encore très important car la ville ne comptait, en 1926, que 15.600 habitants[2] qui demeuraient sur une seule rive. Ce n'est que beaucoup plus tard que Bamako, empêché dans son développement par les monts mandingues, s'agrandit sans limite sur la rive droite. Cependant la question de relier Bamako à la route de Bougouni s'était posée dès l'origine et est déjà évoquée par Jacques Méniaud[3] en 1912.

L'administration coloniale entreprit dans un premier temps d'améliorer la traversée du fleuve de deux façons : en construisant à Sotuba une chaussée submersible[4] qui serait utilisable en période de basses eaux alors que des bancs de sable obstruent le Niger, et en dotant celui-ci d'un bac, qui observerait un cahier des charges détaillé, pour la période d'hivernage. Une chaussée submersible et un bac à vapeur constituaient donc des dispositions plus complémentaires que concurrentes.

Plusieurs arrêtés[5] successifs réglementèrent le passage du Niger à l'aide de bacs. Celui du 14 janvier 1921 instituait sur le Niger, à Bamako, entre le point d'aboutissement de la route du fleuve et celui de la route de Bougouni, un service administratif de passage pour les personnes, les animaux et les marchandises, constitués de chalands remorqués par une vedette du service de la Navigation. Par ailleurs, l'administration coloniale en fixait les tarifs du passage. A titre d'exemple, ils étaient, en 1927, de 0,25 fr pour les personnes sans bagage ainsi que pour les moutons et chèvres, de 1,5 fr pour les chevaux, chameaux, bœufs, de 25 fr, pour les voitures automobiles de tourisme, de 30 fr pour les camions, locomotives et tracteurs,… Enfin, le coût du passage des colis divers jusqu'à vingt-cinq kilos était de 0,25 fr.

Le service public du bac était, en 1925, loin d'être suffisant. Une enquête menée en juin 1926 fit état d'un flux quotidien d'environ cinq cents personnes traversant le fleuve par pirogue dans chaque sens. A ceci s'ajoutait le transport de marchandises et d'animaux. En 1926, l'administration coloniale décida d'offrir, par adjudication, le monopole du service public régulier du bac pour une durée de trois années. Le matériel devait comprendre un bac automoteur pouvant porter sept tonnes en lourd, ou une vedette, avec propulseur d'une force de vingt-cinq chevaux, deux bacs de dix mètres de long sur six mètres de large, soit cinquante mètres carrés susceptibles de porter un camion avec sa remorque ou deux automobiles de tourisme ou quatre-vingts personnes ou encore vingt bœufs ou ânes non chargés.

---

[1] Encore appelé Joliba (à prononcer Djoliba), soit "Le fleuve des griots", en bambara.

[2] Le recensement de la population au 1er juillet 1926 fait ressortir 15 596 habitants.

[3] Jacques Méniaud, *Haut-Sénégal-Niger – Géographie économique*, tome 1, page 115, édition de la librairie Emile Larose, Paris, 1912.

[4] La chaussée submersible de Sotuba fut achevée en 1927.

[5] Arrêté du 14 janvier 1921 portant création d'un service de passage sur le Niger (modifié par l'arrêté du 1er octobre 1923). *JO du Haut-Sénégal-Niger*, Archives nationales du Mali, à Koulouba.
Arrêté du 15 juin 1925 fixant les tarifs des bacs sur le Niger à Bamako et à Koulikoro. (ANM, Koulouba).
Arrêté du 4 novembre 1926 fixant les tarifs des bacs sur le Niger à Bamako et à Koulikoro. (ANM, Koulouba).
Arrêté du 28 août 1929 fixant les tarifs des bacs en service à l'intérieur de la colonie du Soudan français. (ANM, Koulouba).

Cartes postales éditées à la fin des années 20 par la maison de commerce Devès et Chaumet

Le matériel de réserve était constitué d'un chaland pour deux automobiles de tourisme et de deux chalands pour vingt-cinq personnes. Tout le matériel flottant devait avoir une hauteur minimum de franc-bord de quarante centimètres, être en parfait état de navigabilité et comporter tous apparaux et dispositions nécessaires à la manœuvre et à la sécurité. En contrepartie du monopole offert au concessionnaire, celui-ci devra verser de trois mois en trois mois, et à terme échu, une redevance égale à 5% des recettes brutes réalisées.

Le service devait comprendre pendant la semaine un minimum de douze voyages quotidiens entre six et douze heures, treize et dix-huit heures, au tarif ordinaire, pour un voyage aller-retour par heure. Les départs de Bamako se faisant à l'heure, ceux de la rive opposée à la demi-heure. Les prix, analogues à ceux précités, sont aussi détaillés dans le cahier des charges qui comprend sept pages. Le concessionnaire aurait par ailleurs l'obligation de transporter gratuitement et prioritairement les courriers postaux munis d'une feuille de route ainsi que leur véhicule. Il en serait de même du personnel et des véhicules de l'armée, en service commandé, munis d'une feuille de route.

Ainsi, pour la première fois, un bac à moteur allait remplacer les chalands et pirogues indigènes qui assuraient jusque-là la traversée du Joliba. L'adjudication devait avoir lieu sur offre de tarifs proposés dans la soumission conforme au modèle annexé au cahier des charges.

L'adjudication[6] de la concession du bac eut lieu le 16 avril 1927 en faveur de Joannes Raffin[7], colon installé à Kayes, seul soumissionnaire. Raffin céda l'année suivante la concession du bac à la Compagnie fédérale soudanaise[8] dont il était membre fondateur et administrateur-délégué. En réponse à une requête de la Chambre de Commerce demandant la suppression du monopole accordé à cette société, l'administration coloniale argua que celui-ci était conforme à l'application des textes relatifs à l'amodiation des bacs et bateaux sur les fleuves et rivières que la loi du 6 frimaire de l'an VII a fait rentrer dans le domaine de l'Etat.

Action de la Compagnie fédérale soudanaise

[6] Bac de Bamako, adjudication du 16-04-27, avenant du 14-01-29. Archives nationale du Mali à Koulouba. Ref 1D 135 FR suite à la soumission de Joannes Raffin du 10 mars 1927.

[7] Joannes Raffin exploitait sans doute déjà un bac sur le Niger. En octobre 1925, il sollicita l'autorisation d'installer un bac à propulsion mécanique pour le transport d'une rive à l'autre du Niger pour des prix conforment à l'arrêté du 15 juin 1925. Archives nationales du Mali à Koulouba.

[8] La Compagnie fédérale soudanaise dont le siège social était à Bamako était une société anonyme au capital de deux millions de francs fondée en 1927. Son capital fut augmenté à quatre millions de francs l'année suivante. La signature de J. Raffin apparait sur les titres émis. Aucun coupon n'a été détaché de ce titre entièrement libéré. Elle fut dissoute par délibération de son AGE du 15 février 1938.

Après 1933, nous ne trouvons plus de trace de la Compagnie fédérale soudanaise et de Joannes Raffin qui n'apparaissent plus sur les listes électorale de la Chambre de Commerce en 1927. Les recherches que nous avons entreprises sur la nouvelle société concessionnaire ont été infructueuses. L'arrêté du 12 août 1936 réglementant les tarifs et les conditions d'accès aux bacs confirme le monopole de « l'entreprise des bacs » en précisant dans son article 8 que les bacs autres que ceux de Bamako et Koulikoro sont gratuits.

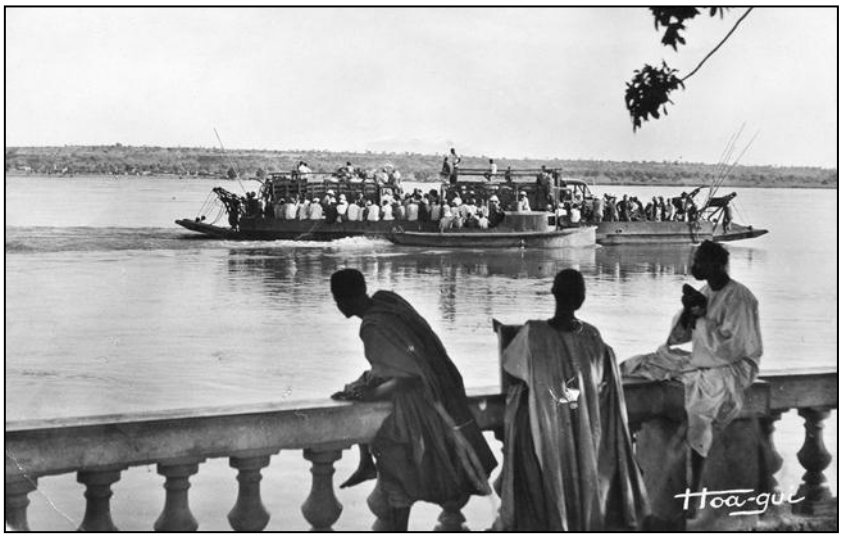

Bamako (Soudan) – Bac sur le Niger. Édition Hoa-Qui, commande du magasin de tabac et journaux G. Méchain de Bamako. Cliché R. Cauchetier.
Carte postale ayant voyagé en 1952.

Parallèlement au service du bac qui semble avoir continué d'être assuré quelques temps après l'indépendance, l'aménagement des rives était un souci constant de la commune de Bamako et de l'administration coloniale. A titre d'exemple, pour l'exercice 1926, le budget local du Soudan a été doté d'un crédit de 150 000 fr correspondant à une première tranche pour l'aménagement des quais à Bamako. Arguant de la nécessité d'avoir à Bamako un port permettant en toutes saisons les chargement et déchargement des marchandises, la commune mixte de Bamako décida[9] d'y contribuer pour 50 000 fr. En mai1935, le président de la Chambre de Commerce, remarquant que seul l'aménagement d'un vaste terre-plein avait été effectué ainsi que la nécessité d'un port fluvial, demanda au gouverneur l'exécution rapide d'un projet simple et pratique d'aménagement des berges qui fut approuvé.

Après la guerre, compte tenu de l'installation de populations plus nombreuses sur la rive droite du Niger, la question de la construction d'un pont devint récurrente. En avril 1947, Vincent Auriol, récemment élu président de la République et de l'Union française, passa à Bamako à l'occasion de son voyage en AOF et posa la première pierre du pont de 860 mètres de long qui devait franchir le fleuve. Mais le démarrage des travaux, pourtant inscrits au programme du Fonds d'Investissement pour le Développement économique et social (FIDES)[10], traîna en longueur.

Il fallut attendre 1957 pour que l'affaire du pont soit reprise en main avec un nouveau projet prévoyant sa construction sur la chaussée submersible de Sotuba. Le budget de 200 millions de francs était quatre fois moins cher que celui prévu au début de la décennie. Financé par le FIDES, le début des travaux devait voir le jour en août 1957. Ce projet fut abandonné au profit d'un pont prolongeant l'avenue Vincent Auriol, dont les travaux commencèrent en avril 1958. Le pont Vincent Auriol fut ouvert en janvier 1960 et assez vite rebaptisé pont de Dabala. Le bac sur le Niger appartenait à une époque révolue.

Bibliographie

- M.-L. Villien-Rossi, « Bamako, capitale du Mali », *Bulletin de l'IFAN*, tome 28, série B, n°1-2, 1966.
- Sébastien Philippe, *Une histoire de Bamako*, Éditions Grandvaux, Paris 2009.

[9] Commune mixte de Bamako, 2e session ordinaire, séance du 31 octobre 1925. (ANM, Koulouba).
[10] Fonds créé le 30 avril 1946.

Le Bac de Bamako sur le Niger. Carte postale. Édition de luxe « Estel », Lavelle et Cie. Cachet postal de 1954.

.

Témoignage : ***Le petit vapeur de Bamako : un bac nommé désir***

A cette époque, le bourg se cantonnait exclusivement rive gauche, de Koulouba aux abords verdoyants du fleuve. D'ouest en est, de Djikoroni-Para aux environs du Pont des Aigrettes, une végétation luxuriante couvrait le territoire sud de l'agglomération. Une forêt de kapokiers et de caïlcédrats géants, presque centenaires, offrait ombrage et fraicheur, véritable havre de paix dans la cité encaissée formant cette cuvette densément peuplée. Une splendide allée, totalement couverte par des arbres géants, terminait la voie qui conduit de la place Maginot, en passant avenue Mohamed V et avenue Modibo Keita, au bord du fleuve. Les enfants nés avant le soleil de l'indépendance du Mali s'en souviennent encore.

Là où s'élève actuellement l'hôtel El Farouk, était bâti un logis qui abritait le personnel des affaires fluviales. Entre ce bâtiment et le pont des Martyrs, l'embarcadère était visible. Un ouvrage en béton, orné de bittes et pentu, permettait au bac d'accoster et y donnait l'accès.

Du lever au coucher du soleil, quand nous échappions à la surveillance des adultes, adolescents en quête d'aventure, nous venions zoner, dans cette mini forêt vierge : le matin, à chasser les chauves-souris géantes, à cueillir des fruits sauvages ou à chaparder dans les vergers alentour ; puis, naturellement, nous poussions vers le bord du fleuve pour tenter une petite traversée, histoire de découvrir de nouveaux territoires de jeux. Celle-ci s'effectuait par un bac à moteur, où s'entassaient pêle-mêle hommes et bêtes, véhicules de marchandises, voitures, tracteurs, charrettes. Comme nous étions enfants, non accompagnés par des adultes et sans le sou, et sans motif de passer le fleuve pour accéder à l'autre rive, nous ne pouvions pas, normalement, emprunter le tuff-tuff. La gent chargée de manœuvrer le bac ou de contrôler les billets des passagers s'évertuait à épingler les clandestins. Mais pour les enfants, ils étaient magnanimes. Et c'était le point faible que nous exploitions ! La compétition consistait à effectuer le plus grand nombre de traversées.

Nous tentions d'abord de nous cacher derrière un camion qui embarquait, un troupeau de bovins ou tout autre chargement. Et si d'aventure la vigilance des gardes était invincible, il restait un dernier recours pour forcer le passage. On attendait que le bac eût largué les amarres et pendant qu'il s'éloignait lentement du quai, mais avant qu'il fût trop loin de l'embarcadère, brusquement, nous courions et sautions dans le

vapeur qui s'élançait. En atterrissant sur le plancher du bac, nous étions admis à rester à bord, par pitié ou magnanimité, les contrôleurs nous fichaient une paix royale comme si ce saut en longueur très technique équivalait au prix de l'accès à bord. Le miracle, c'est qu'aucun d'entre nous n'est tombé à l'eau lors d'une de ces tentatives de haut vol ; on savait s'arrêter à temps quand le plancher était trop loin. On attendait le tour suivant pour remettre ça.

Ces va-et-vient incessants du vapeur, loin nous fatiguer, nous attrayaient tout un après-midi sans que jamais nous ratâmes une opportunité. Il arrivait que, fatigués de nous faire déguerpir, ces marins d'eau douce vaquent à leurs occupations sans tenir compte de notre petit manège. Sans doute, se disaient-ils que nous aimions ce travail et que nous serions, un jour comme eux, passeurs sur le bac. Il arrivait même qu'ils nous prennent en sympathie et qu'ils partagent leur friandise. Nous avions entre 8 et 10 ans, et c'était un jeu dont nous n'avions pas conscience de la dangerosité. Mais quel plaisir quand l'adrénaline monte, comme c'était excitant !

Cheick Sanogho

Bamako - Le Port
Carte photo (Collection Malick Guissé).

242 - A.O.F. - SOUDAN - BAMAKO Le Bac.
Collection E. LATTES, Bamako.
(Collection Malick Guissé)

Pour en finir avec *Tintin au Congo*

par Jean-Pierre Paulhac

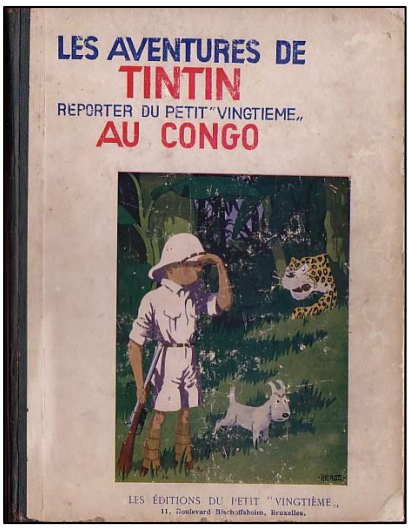

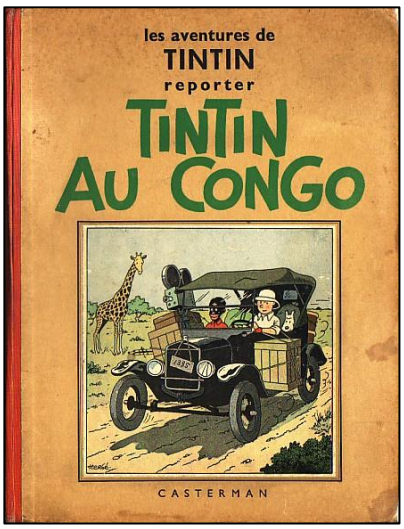

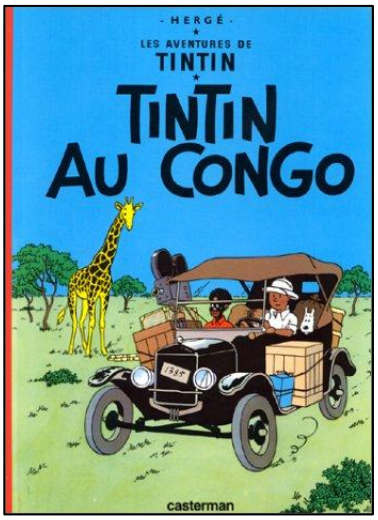

Les couvertures des 3 principales éditions de Tintin au Congo *; de gauche à droite : éditions originales belge (1931) et française (1937), puis l'édition « modernisée » de 1946 .*

L'excellente revue *Philosophie*, à l'occasion de son hors-série estival « *Tintin au pays des philosophes* », a bien sûr évoqué (comment faire autrement ?) la polémique à propos du second album d'Hergé, *Tintin au Congo*. Vous n'ignorez pas qu'un citoyen congolais a demandé, en Belgique, l'interdiction de cette bande dessinée[18]. Le CRAN (Conseil représentatif des Associations noires), en France, s'en est également mêlé[19]. Au fait, la polémique n'est pas neuve : quand je suis arrivé au Cameroun, en 1975, cet album était interdit pour « racisme ». (Ainsi que les œuvres de certains écrivains camerounais. Mais pour d'autres raisons…)

Alors de quoi s'agit-il ?

Oui, l'image de l'Afrique qui nous est présentée reprend les topiques habituels du genre : les Africains sont infantilisés, respectant des fétiches stupides, vêtus de façon illusoire des lambeaux d'une modernité occidentale factice, et vivant dans l'attente que le Blanc, Tintin en l'occurrence, résolve tous leurs problèmes : du train en panne, au chapeau que l'on se dispute, jusqu'au lion impossible à tuer. C'est l'image d'une Afrique « en dehors de l'histoire », en marge du monde, vouée de façon congénitale à la domination occidentale. Certes.

Toutefois, on pourrait aussi jouer à l'avocat du diable en plaidant que Tintin participe à l'éducation des masses lors d'un épique cours de mathématiques, interrompu par un guépard, qu'il délivre l'Afrique d'odieux trafiquants et qu'il permet la paix entre deux tribus belliqueuses… Mais nous ne désirons pas entrer dans ce débat.

Parce que, pour nous, l'essentiel n'est pas là. Cet album date de 1931. Mille neuf cent trente et un ! Et nous voulons polémiquer aujourd'hui ! Bien sûr, on me rétorquera qu'à la même époque, André Gide et Albert Londres ont montré une autre image de l'Afrique colonisée. Et alors ? Hergé n'a rien à voir avec ces intellectuels, c'est un scénariste et un dessinateur, il reproduit l'image traditionnelle de l'Afrique vue par

[18] Une plainte pour « racisme et xénophobie », a été déposée le 27 juillet, à Bruxelles, contre l'album *Tintin au Congo*, par un étudiant congolais. Le 1er août, un juge d'instruction a été nommé pour enquêter sur les moeurs politiques du célèbre reporter dans le Congo belge des années 1930. Si la polémique autour de l'oeuvre d'Hergé n'est pas nouvelle, il s'agit bien d'une première judiciaire en Europe, et surtout en Belgique, où cet album historique, daté de 1930-1931, fait partie des meubles de famille. Le plaignant, Bienvenu Mbutu Mondondo, veut obtenir de la société Moulinsart, qui gère les droits de l'oeuvre d'Hergé, l'interdiction de l'album, qui se vend toujours à des dizaines de milliers d'exemplaires chaque année.

[19] Voir le long texte de sa prise de position en fin d'article.

l'immense majorité de ses contemporains. Gide et Londres constituent de notables exceptions. En somme, des citoyens du XXIe siècle, reprochent à Hergé, il y a près d'un siècle, de ne pas avoir été exceptionnel, se contentant d'être le porte-parole de la pensée commune de son temps.

Or, au delà de la polémique et des procès en interdiction totale ou de limitation de vente aux seuls adultes, (!!!) il nous semble percevoir ici un des travers graves de notre époque contemporaine à nous : le manque de perspectives historiques. Serait-ce un des effets pervers de ces écrans qui numérisent notre quotidien que de tout aplatir, tant l'espace que le temps, et donc de ne tout saisir que dans une immédiateté de l'instant, dépourvue et de passé et d'avenir ?

Nous créons, à loisir, les polémiques des temps anciens. Je crains que ce ne soient ces mêmes intellectuels contemporains qui se refusent de lire l'ironie dans le texte de Montesquieu « *De l'esclavage des nègres* » qui nous demandent de jeter *Tintin au Congo* dans les poubelles de l'histoire. Ces gens devraient pourtant savoir que recomposer le passé fut le triste privilège des totalitarismes qui « retouchaient », à volonté, les photos anciennes, en fonction de l'actualité politique présente, comme Orwell l'avait, hélas, parfaitement décrit dans *1984*. Nous faudra-t-il alors instaurer un droit à la « contextualisation » afin de pouvoir lire en toute quiétude une œuvre bien « re-située » dans son entourage social, culturel et politique. 1931 n'est pas 2010 et il faut savoir apprécier cette distance temporelle pour comprendre que *Tintin au Congo* est le témoignage d'un temps révolu, rien d'autre que cela. *« Image des mentalités d'une époque*, Tintin au Congo *est indissociable de son contexte d'écriture* » Comme le dit fort justement Philippe Delisle, dans son article « *Cliché d'Afrique* », p. 36, dans le numéro hors-série du magazine *Philosophie* de cet été, que nous avons évoqué plus haut.

(Sinon il faudra forcément interdire, selon les mêmes principes, le *Voyage au bout de la nuit* de Céline et sa description sans concession de l'Afrique coloniale, à la même époque. Et plein d'autres œuvres encore…)

Vous vous demandez en quoi cela peut concerner notre association.

Et bien, tout simplement, parce que, pour nous, retrouver les traces de l'histoire, laissées sur d'anciennes images, sans nostalgie aucune, c'est mesurer la marche du progrès. Collectionner des photos de l'Afrique ancienne, c'est inscrire celle-ci dans une perspective et agir concrètement pour mettre en valeur sa richesse culturelle et historique.

N'en déplaise aux « bachi-bouzouks, » aux « ectoplasmes » ou autres « iconoclastes », « mille sabords ! »

Annexe

Position officielle du CRAN (Conseil représentatif des Associations noires de France) dans une lettre au ministre de la Culture, publiée sur le site de l'association :

« La polémique née en France il y a deux ans autour de l'album de bandes dessinées *Tintin au Congo*, du dessinateur Hergé, rebondit et menace désormais de se déplacer sur le terrain judiciaire.

Nous ne souhaitons pas l'interdiction de *Tintin au Congo*. Personne ne souhaite mettre Tintin au banc des accusés. Quel enfant n'a pas rêvé de devenir journaliste, détective ou cosmonaute, en lisant les aventures de Tintin ? Quel enfant n'a pas été émerveillé en découvrant *On a marché sur la Lune*, qui préfigurait, avec quinze ans d'avance, les premiers pas de la conquête spatiale ?

Tintin au Congo est offensant, mais nous sommes convaincus qu'il ne faut pas l'interdire, parce qu'il constitue un témoignage irremplaçable sur le passé de la France et sur les feux, toujours mal éteints, de la colonisation. Il nous appartient, non pas de censurer, mais d'expliquer, de saisir cette occasion pour éclairer, sous un jour nouveau, par une pédagogie nouvelle, des pans entiers de notre histoire.

Tintin au Congo véhicule les stéréotypes racistes de son époque. Hergé l'a lui-même reconnu : **« J'étais nourri des préjugés du milieu dans lequel je vivais… C'était en 1930. Je ne connaissais de ce pays que ce que les gens en racontaient à l'époque : "Les nègres sont de grands enfants, heureusement que nous sommes là !", etc. Et je les ai dessinés, ces Africains, d'après ces critères-là, dans le pur esprit paternaliste qui était celui de l'époque »**

Dans *Tintin au Congo*, les Noirs sont représentés comme on les voyait avant la Seconde guerre mondiale. Ils s'expriment comme des imbéciles. Dans cet album, les chiens parlent un meilleur français que les Noirs. Les Noirs élisent un chien pour roi et se prosternent devant sa statue.

Tintin au Congo renvoie à cette période de notre histoire où considérer les Noirs comme des êtres inférieurs, comme de grands enfants incapables, était permis. Où la France célébrait le "bon temps des colonies", en oubliant que ce temps était aussi celui du mépris, de la sujétion et de la mort, pour des millions d'hommes, de femmes et d'enfants.

En 2009, on peut juger que ce racisme à l'imagerie bestiale est celui d'une époque révolue. Mais nous pensons, pour notre part, qu'il n'est jamais très loin. Il suffit de se rendre dans un stade, pendant un match de football, et d'entendre

certains supporters pousser des cris d'animaux dès qu'un joueur noir touche le ballon, pour se dire que, près de 80 ans après la publication de *Tintin au Congo*, beaucoup de progrès restent à faire.

Nous ne voulons pas interdire *Tintin au Congo*. Même si de nombreux pays envisagent actuellement de le faire et si une bibliothèque, à Brooklyn, aux Etats-Unis, a déjà pris l'initiative de restreindre sa consultation à un public averti. Nous sommes pour la liberté. Mais la liberté ne saurait aller sans responsabilité.

Nous demandons, donc, qu'une explication soit publiée en préface de l'ouvrage, afin que le public, et en particulier le jeune public, puisse comprendre qu'il s'agit là d'une caricature, à replacer dans son contexte historique. Cette préface doit être l'occasion de rappeler que la colonisation a fait partie de notre histoire, et qu'il ne faut pas oublier l'idéologie sur laquelle elle s'appuyait, idéologie qu'illustre *Tintin au Congo*.

Nous vous demandons, Monsieur le ministre, vous qui avez la charge de la politique culturelle de notre pays, de soutenir cette proposition, afin qu'une solution intelligente, et respectueuse de tous, puisse être trouvée au problème particulier posé par *Tintin au Congo*. »

Patrick Lozès, Président du CRAN

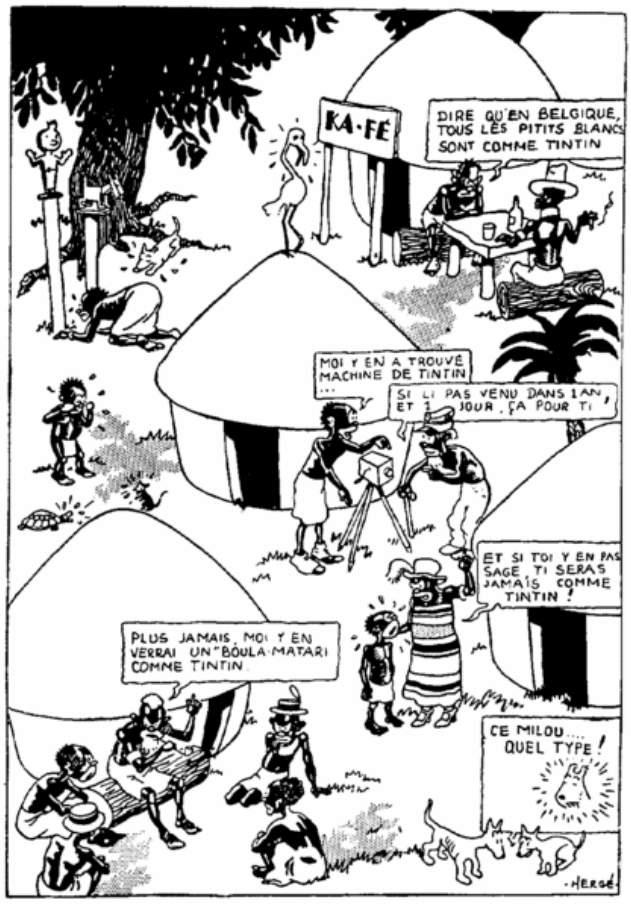

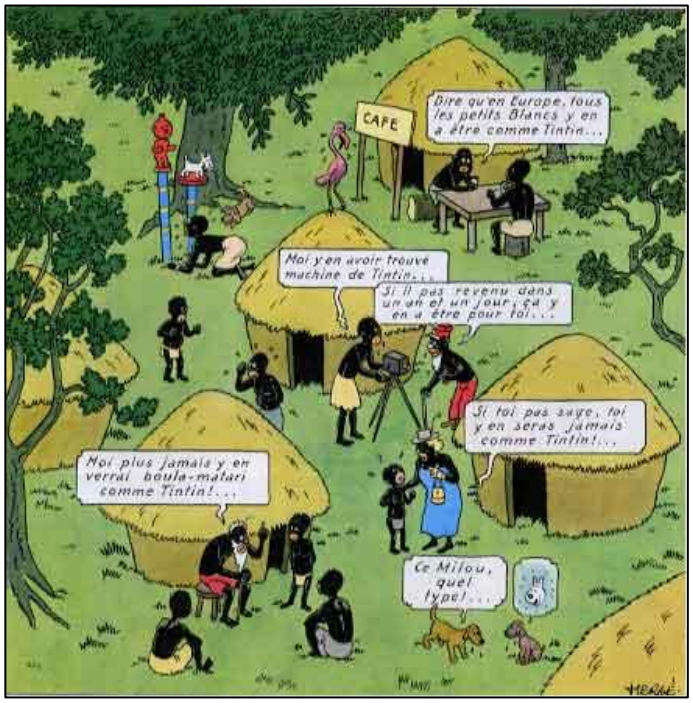

La case finale dans l'édition originale et dans la version « modernisée ».

Trois photogrammes d'un court document sur des sculpteurs de Kinshasa intitulé Was Tintin a racist ?
(film de 1 mn 42 s, non crédité, disponible sur youtube depuis 2007)

À la recherche du « Cliché du Photosphère »

par Stéphane Richemond

Cette note s'inscrit dans le cadre des investigations que nous avons entreprises depuis quelques années sur les premiers éditeurs soudanais de cartes postales[1]. Notre attention s'est d'abord portée sur les plus grands à savoir Robert Schlèber, Henri Danel et Marcel Simon. Nous nous intéressons désormais à des éditeurs plus modestes tel l' « explorateur Courtois », et maintenant au « Cliché du Photosphère ».

Nous ne connaissons aujourd'hui qu'un faible nombre de ses cartes postales, cinq exactement. Elles ont apparemment donné lieu à de petits tirages. Elles semblent toutes concerner la région de Kayes. Leur dos est non divisé comme l'étaient les cartes postales éditées avant mai 1904. Les seules que nous connaissions ayant voyagé sont de l'année 1902. Enfin, elles laissent une large marge à droite et sont imprimées à l'encre bleue.

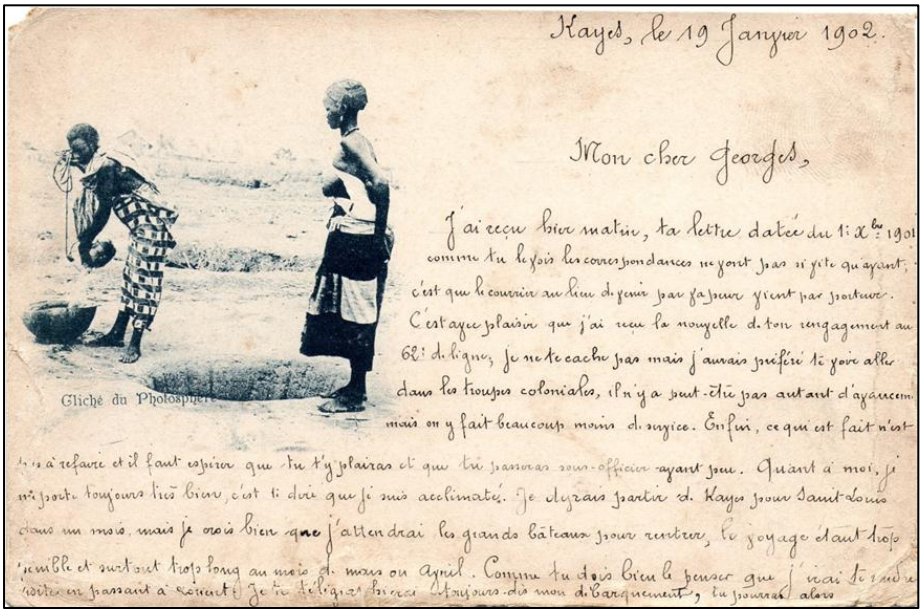

Carte postale éditée par le « Cliché du Photosphère » figurant deux femmes aux puits. Datée du 19 janvier 1902.

Cartes postales représentant un groupe de porteurs à droite et le Palais du gouvernement, à Kayes, à gauche.

On peut lire, à droite : *Ce cliché représente une soirée dansante du pays : un tam-tam. Ici on ne danse pas comme en France, par couple. Mais Il se forme un rond, chacun commence à frapper dans les mains. Les musiciens jouent de leurs instruments (tam-tam, sortes de tambours, cymbales, balafons, etc) A ce moment un homme ou une femme, un jeune nègre ou une jeune négresse sautent au milieu du cercle resté vide, et là se livre à toutes sortes de contorsion jusqu'à ce qu'il soit épuisé, un autre lui succède et ainsi de suite. Comme danser donne chaud, après les tam-tam on boit beaucoup et le tout finit le plus souvent par une ivresse générale.*

L'expéditeur de la carte postale ci-dessus l'intitule lui-même, sans hésitation apparente, *Un tam-tam à Kayes.*

Le Photosphère[2], *petit appareil portable sans doute éponyme de la marque d'édition.* (Source : Iconomécanophiles du Limousin).

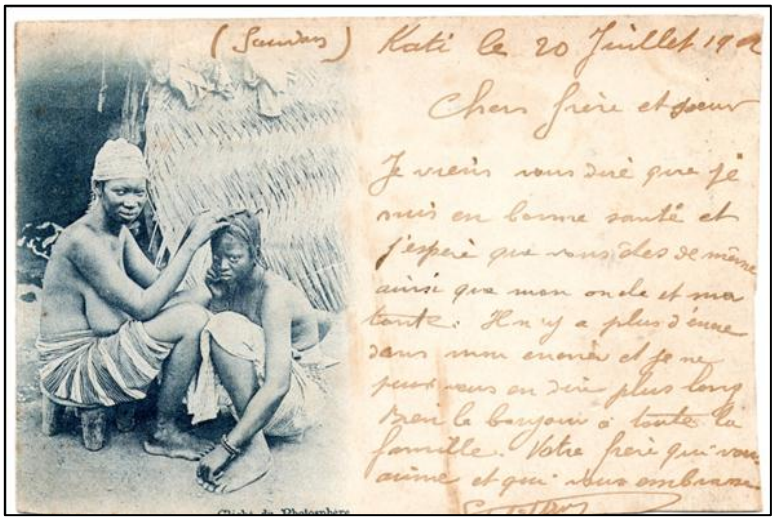

Séance de tressage, cliché du Photosphère. Situé à Kati, daté du 20-07-1902.

On notera que toutes ces cartes postales, acquises séparément, ont voyagé, contrairement à la grande majorité de celles qui figurent dans les collections ou sur les marchés. L'un des bords est toujours découpé non régulièrement. Ceci nous conforte dans l'idée qu'il s'agit d'une production locale, artisanale, probablement celle d'un colon installé à Kayes.

Notes

1 - "Les cartes postales soudanaises de Robert Schlèber", *Lettre de liaison n°16*, I&M, automne 2007, suivi de compléments dans les *Bulletins n°17* (printemps 2008) et *n°22* (automne 2009).
- "Sur les traces de l'explorateur-photographe Courtois", *Bulletin n° 17*, association I&M, printemps 2008, suivi de compléments dans le *Bulletin n°23* (hiver 2009).
- "Les cartes postales soudanaises et sénégalaises d'Henri Danel", *Bulletin n°19* I&M, automne-hiver 2008.
- "Cartes postales soudanaises de Marcel Simon", *Bulletin n°24*, I&M, printemps 2010.

2 – Son nom provient de la forme hémisphérique de sa chambre. Actionné par un ressort, l'obturateur représente une demi-sphère. Le réglage des vitesses se fait par tension d'un ressort à l'aide d'un bouton sur le côté du boîtier. Les premiers modèles n'ont que deux vitesses. On peut consulter avec profit http://declic87.fr

Remerciement

Nous remercions Didier Carité qui nous a permis d'acquérir quelques unes de ces cartes sur les marchés.

- Avis de recherche - Avis de recherche - Avis de recherche - Avis de recherche -

Iconographie de Ségou
Recherche iconographie ancienne sur la région de Ségou (cercles de Barouéli, Bla, Macina, Niono, San, Ségou et Tominian) pour écriture d'un ouvrage traitant de son histoire.
Sébastien Philippe : edificare@orangemali.net

Ancêtres sénégalais
Dans l'esprit de mon livre sur l'Iconographie du Sénégal à l'époque coloniale et à partir de l'exposition de « portraits d'ancêtres » que j'ai montée, je prépare un ouvrage sur les anciennes photographies d' « ancêtres sénégalais ». Les individus concernés sont soit métis soit indigènes, les photos sont individuelles ou en groupe, en studio ou en extérieur. Si vous possédez des documents de ce type que vous pensez intéressants ou que vous souhaiteriez voir publiés, merci de prendre **contact** avec moi à l'adresse : **xricou@yahoo.fr**

Photographes congolais
Doctorante en histoire de l'art à l'université de Columbia cherche images de photographes congolais (non colons), principalement de République Démocratique du Congo, mais aussi Congo Brazzaville, de type vernaculaire, artistique, anthropologique, de studio, cartes postales, etc… entre 1920 et 1990. Toute information à propos de photographes congolais actifs à cette période également bienvenue.
Contact : Sandrine Colard-De Bock
Sgc2119@columbia.edu

Le cinéma en Afrique subsaharienne
Je m'intéresse au cinéma comme loisirs (Salle, type de public, fréquentation, type de film, environs des salles) pendant la période coloniale. Je recherche des photographies de cinéma ou de séances cinématographiques (toute l'Afrique subsaharienne, sauf l'Afrique australe) ou des textes de témoignage. Je m'intéresse à tous les publics, Africains, Européens ou autres étrangers.
Contact : Odile Goerg, o.goerg@free.fr.

Recherche d'information sur Roland Guébhard
Nous effectuons une recherche sur la vie et l'œuvre photographique de Rolland Guébhard, étudiant en médecine, en AOF, au début du XXème siècle et éditeur de cartes postales.
Pour toute information, prière de **contacter Pierre Rosière** : **rosierepierre@yahoo.fr**

Auteur d'un portrait de Samory
Le portrait ci-dessous figure dans le chapitre de Maurice Delafosse consacré à l'Afrique occidentale française, tome IV de l'ouvrage de Gabriel Hanotaux et Alfred Martinau intitulé *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde.* Coédition de la Société de l'histoire nationale et de la librairie Plon, Paris 1931.

Nous recherchons l'auteur et les circonstances de ce portrait.
Par ailleurs, nous recherchons le croquis original figurant Samory, réalisé par le sous-lieutenant Plat, à Bissandougou.
Pour toute information, **contacter Stéphane Richemond** : **srichemond@hotmail.com**

Les cahiers d'Images & Mémoires (2010)

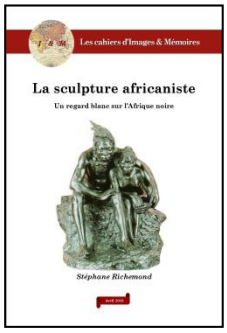

Stéphane RICHEMOND, ***La sculpture africaniste – Un regard blanc sur l'Afrique noire.***
28 pages, illustrations couleurs *(avril)*

Rémi CLIGNET, Philippe DAVID, ***Deux « Villages sénégalais » de la Belle Époque - Dijon 1898, Clermont-Ferrand 1910.***
44 pages, illustrations noir et blanc et couleurs *(juin)*

René CODAZZI, Philippe DAVID, **Une œuvre immense dans l'univers des cartes postales françaises d'outre-mer : Les collections Hoa-Qui & Iris/Irex (1949–2002)**
32 pages, illustrations couleurs *(septembre)*

15 € le *Cahier* (10 € pour les membres d'I&M)
Commande et règlement auprès d'I&M (voir 3e page de couverture)

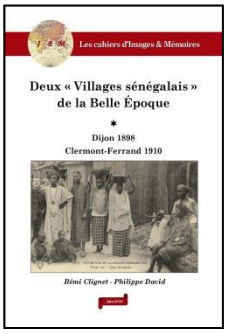

Publications disponibles auprès d'I&M

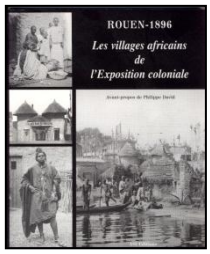

J. M. BERGOUGNIOU, Ph. DAVID, R. CLIGNET, *«Villages Noirs» et visiteurs africains et malgaches en France et en Europe (1870-1940)*
Karthala, 2001. 30 € (+ port)

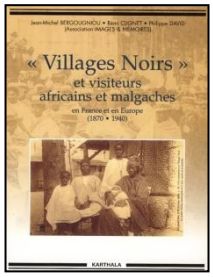

Rouen – 1896 Les villages africains de l'Exposition coloniale
ASI Editions, 2004. 28 € (+ port)

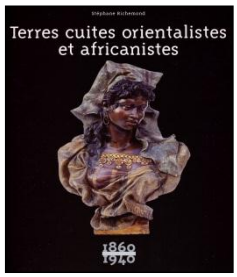

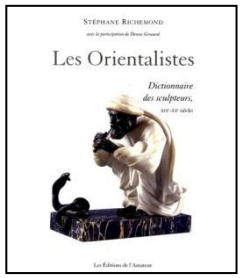

Stéphane RICHEMOND,
- *Terres cuites orientalistes et africanistes 1860-1940*
Les Editions de l'Amateur, 1999. 44 € (+ port)
- *Les Orientalistes – Dictionnaire des sculpteurs (XIXe –XXe siècles).*
Les Editions de l'Amateur, 2008. 55 € (+ port)

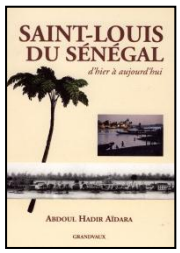

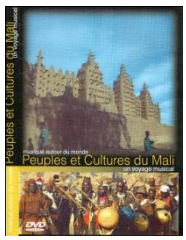

Abdoul Hadir AÏDARA, *Saint-Louis du Sénégal d'hier à aujourd'hui.*
Grandvaux, 2005. 15 € (+ port)

Ch. FRAIPONT et M. BISSOT, *Peuples et Cultures du Mali –Un voyage musical.*
Tandem Films et Danté Productions. DVD, 90 minutes. 15 € (+ port)

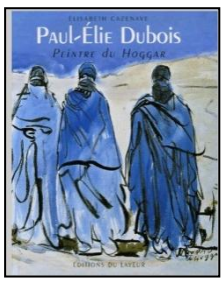

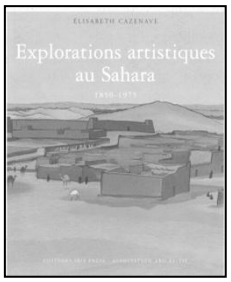

Elizabeth CAZENAVE,
- *Explorations artistiques au Sahara (1850-1975.*
Ibis Press - Abd-El-Tif, 2006. 49 € (+port)
- *Paul-Elie Dubois, Peintre du Hoggar.*
Editions du Layeur, 2006. 42,50 € (+port)
- *Albert Marquet et ses amis en Algérie*.
2003. 30 € (+port)
- *Charles Brouty - Un artiste reporter de l'Algérie heureuse et du Sahara 1897-1984.*
2007. 30 € (+port)

Philippe DAVID, *Le Togo – Cartes postales 1888-1914.* Editions SEPIA, 2007. 18 € (+port)

Jacques CHARPY, *Dakar, naissance d'une métropole.*
Editions Les Portes du Large (Rennes, 2007).15 € (+port)

Jean-Pierre PAULHAC, *La porte du non retour - Carnet d'un voyage au Bénin*.
Editions du Cygne, 2008. 10 € (+port)

Publications I&M

Les *Cahiers d'I&M* : Les numéros parus sont disponibles au tarif de 15 € l'un (10 € pour les adhérents).
Anciens numéros du *Bulletin* :
Quelques exemplaires des numéros 18 à 25 du *Bulletin* d'Images & Mémoires sont disponibles et peuvent être commandés au tarif de 5 € (adhérents) ou 10 € (non adhérents) franco de port pour l'Europe. Les sommaires sont visibles sur notre site internet ou peuvent être communiqués sur simple demande.

Toutes ces publications peuvent être commandées (chèques ou virement à l'ordre de *Images et Mémoires*) à
Stéphane RICHEMOND, 18 avenue des Courses, 78110 Le Vésinet

I&M - Bulletin n°26

1995 – 2010 : quelques jalons dans nos publications

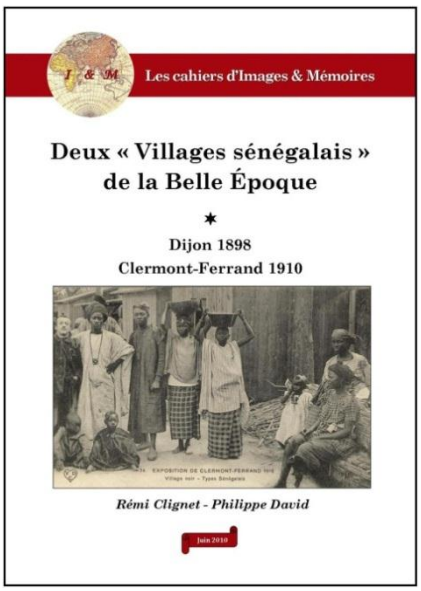

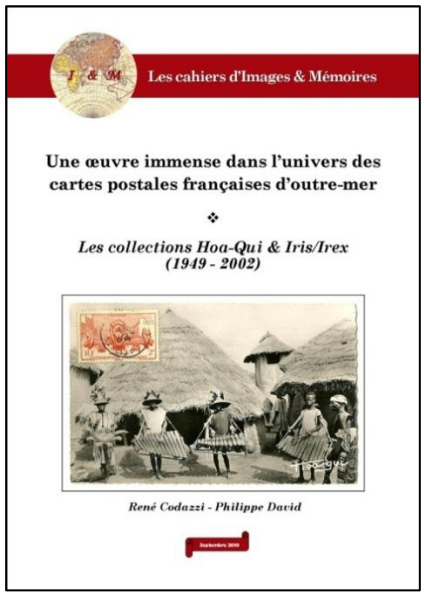

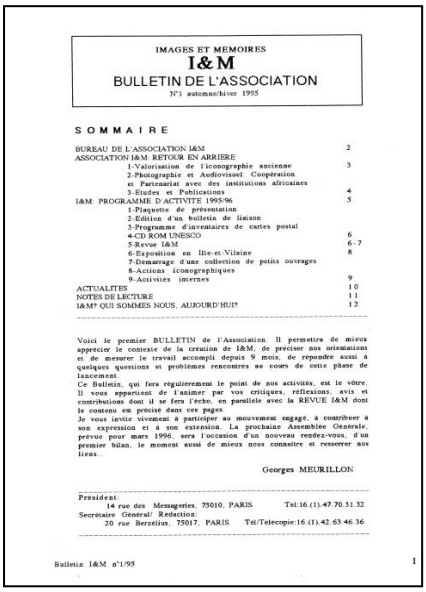

IMAGES ET MEMOIRES
I&M
BULLETIN DE L'ASSOCIATION
N°1 automne/hiver 1995

S O M M A I R E

BUREAU DE L'ASSOCIATION I&M 2
ASSOCIATION I&M: RETOUR EN ARRIERE
1-Valorisation de l'iconographie ancienne 3
2-Photographie et Audiovisuel: Coopération et Partenariat avec des institutions africaines
3-Etudes et Publications 4
I&M: PROGRAMME D'ACTIVITE 1995/96 5
1-Plaquette de présentation
2-Edition d'un bulletin de liaison
3-Programme d'inventaires de cartes postal
4-CD ROM UNESCO 6
5-Revue I&M 6-7
6-Exposition en Ille-et-Vilaine 8
7-Démarrage d'une collection de petits ouvrages
8-Actions iconographiques
9-Activités internes 9
ACTUALITES 10
NOTES DE LECTURE 11
I&M? QUI SOMMES NOUS, AUJOURD'HUI? 12

Voici le premier BULLETIN de l'Association. Il permettra de mieux apprecier le contexte de la creation de I&M, de preciser nos orientations et de mesurer le travail accompli depuis 9 mois, de repondre aussi à quelques questions et problèmes rencontres au cours de cette phase de lancement.
Ce Bulletin, qui fera regulièrement le point de nos activites, est le vôtre. Il vous appartient de l'animer par vos critiques, réflexions, avis et contributions dont il se fera l'echo, en parallele avec la REVUE I&M dont le contenu est précisé dans ces pages.
Je vous invite vivement à participer au mouvement engagé, à contribuer à son expression et à son extension. La prochaine Assemblee Generale, prévue pour mars 1996, sera l'occasion d'un nouveau rendez-vous, d'un premier bilan, le moment aussi de mieux nous connaitre et resserrer nos liens.

Georges MEURILLON
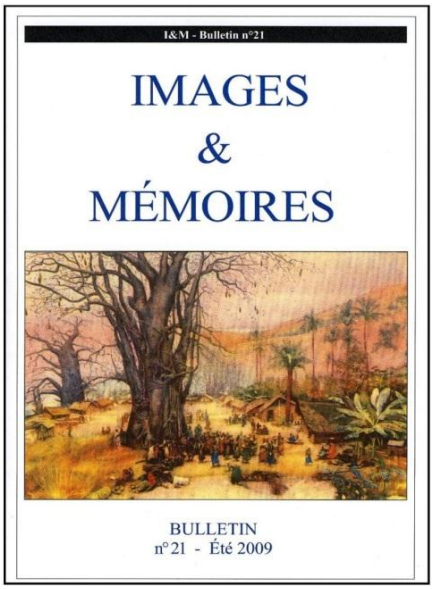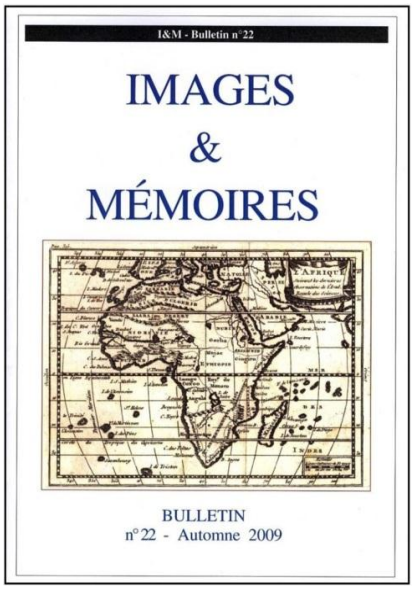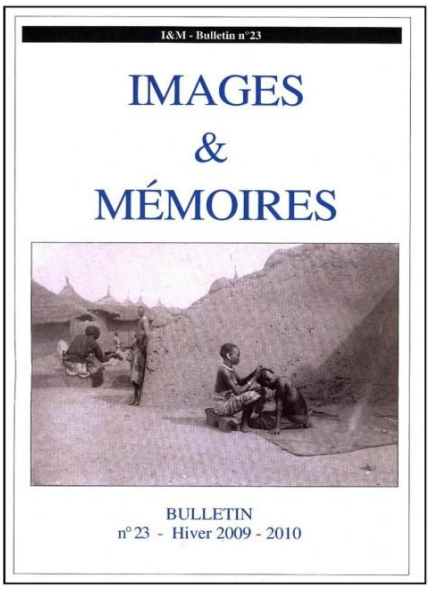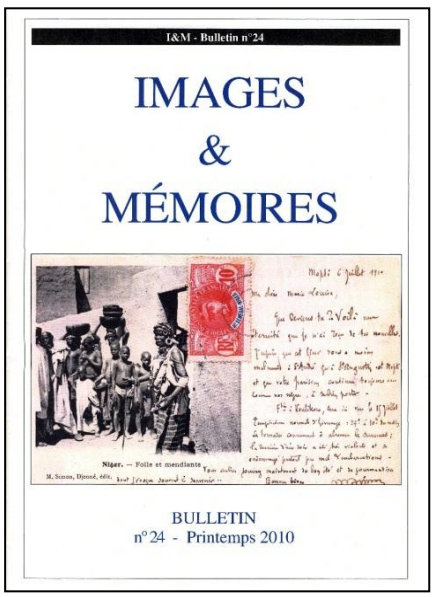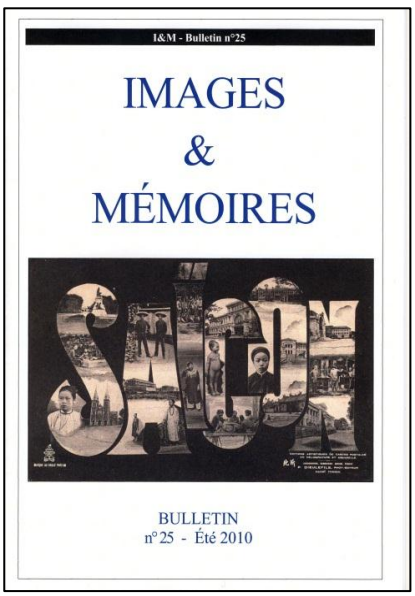
Président:
14 rue des Messageries, 75010, PARIS Tel:16.(1).47.70.31.32
Secrétaire Général/ Redaction:
20 rue Berzélius, 75017, PARIS Tel/Telecopie:16.(1).42.63.46.36